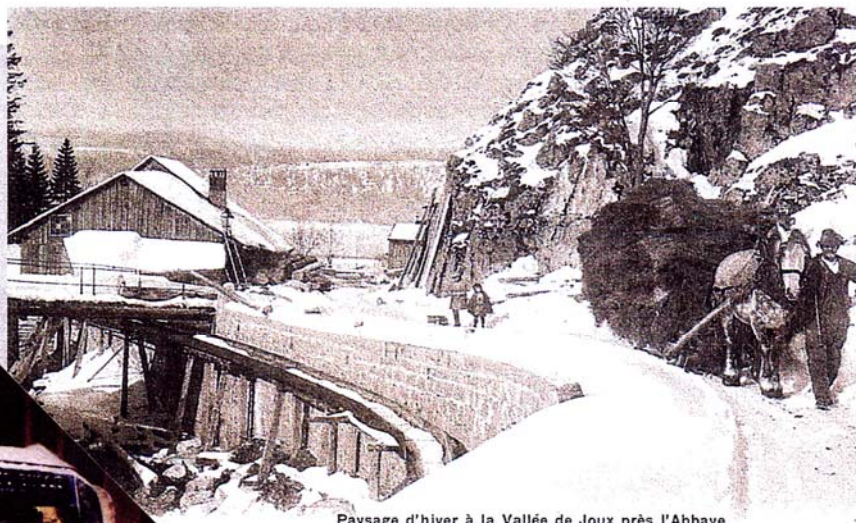
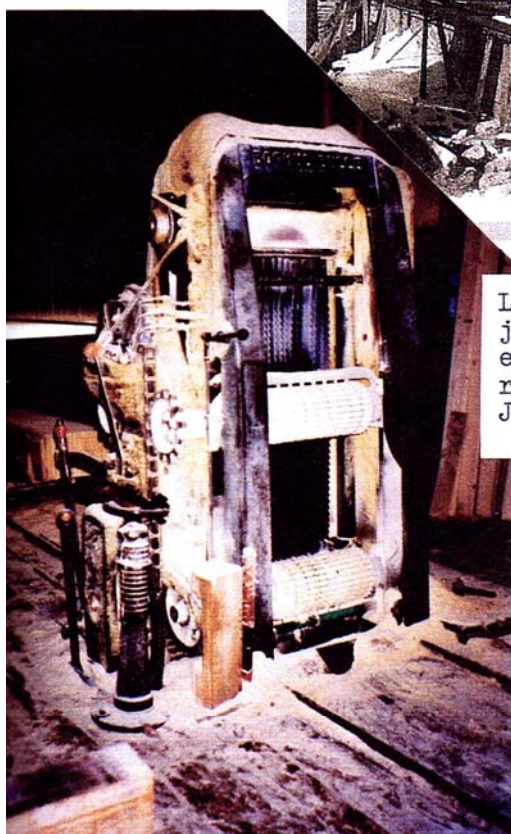


LES SCIERIES DE L'ABBAYE



Paysage d'hiver à la Vallée de Joux près l'Abbaye



Scierie du Milieu.

La multiple toujours en activité en 2002 à la scierie du Milieu de Jacques Berney.

Les hivers étaient durs à la Vallée où les transports se faisaient à pied ou à cheval avec le traîneau. Où va donc ce charretier qui monte du village? A la ferme de la scierie supérieure? A Saint-Michel en dessus de l'Abbaye?

Dès l'arrivée de Vinet Rochat et de ses fils, la Lionne fut utilisée à des fins industrielles. Moulins, scieries, bâtiments liés à la production et à la transformation du fer, tiraient leurs forces des eaux de cette rivière dont la source est toute proche. De nos jours encore l'Abbaye a conservé quelques-unes de ses anciennes scieries. L'attestent les tas de planches réparties un peu partout dans le village.

Penchons-nous d'abord sur le problème scierie.

Quand Vinet Rochat débarque à l'Abbaye du Lac de Joux, le 24 janvier 1481 (ancien style 1480), les abbés lui octroyent le cours supérieur de la Lionne des murailles de l'abbaye jusqu'à sa source. Est cependant réservée l'eau nécessaire au moulin et à la scie de l'abbaye. Preuve donc qu'avant cette époque il y avait déjà en service ces deux genres de bâtiments industriels ^{1.}

Cette scierie passera bientôt aux mains des Bertet, futurs Berney. L'acte est du 2 avril 1492 ^{2.}

1. Pelet, fer, charbon, acier, **, 1976, pp. 119 et 121

2. Pelet, idem, p. 122

Cette installation fut reconstruite quelque trente ans plus tard. On la qualifie de neuve en 1526 ^{1.}.

La reconnaissance de 1549 ^{2.} dit que cette scierie, toujours aux mains des frères Gabriel et Michel Berney, se dressait droit au midi du lieu où "estuyt" (se trouvait) jadis la forge de Jean Rochat, le chemin de St-Michel passant au nord de l'établissement.

Tandis qu'une seconde scierie vint à faire apparition sur la Lionne, celle des Languetin. On la voyait à occident et midi de celle des Berney, droit au pied de l'enceinte à demi-ruinée de l'ex-monastère ^{3.}.

Vers la fin du siècle ou au tout début du suivant, la scierie Berney fut reprise par Hippolyte Rigaud, industriel genevois, qui s'empessa de la convertir en charbonnier. A la même époque ce marchand et brasseur d'affaires devint acquéreur de la "raisse" des Languetin tout en lui conservant sa destination primitive.

Nous avons donc maintenant deux scierie sur la Lionne, et même trois, la troisième surgie on ne sait trop d'où, plus une quatrième aux Bioux. Cela toujours selon Piguet que l'on retrouve dans ses oeuvres ^{4.}.

En fait de scieries, la commune de l'abbaye était abondamment pourvue.

Les Bioux disposèrent d'une scierie dès le début du siècle au moins.

En 1609 où elle apparaît dans nos documents pour la première fois, on ne la qualifiait plus de neuve.

Des Rochat des Charbonnières qui la possédoient en 1762, tinrent à se faire reconnaître bourgeois du Lieu. Ils purent prouver que leur bisaïeul, Vaulchy Rochat, avait, en son temps, fait partie du Conseil.

L'assemblée consentit au rafraîchissement de la bourgeoisie des requérants au prix de 100 florins par tête et de 29 florins à partager entre les conseillers. Un reliquat de 2 sols 3 deniers échut aux pauvres!

Les trois raisses échelonnées sur la Lionne appartenaient à Rigaud. LL.EE. lui suscitèrent des difficultés au sujet de deux d'entr'elles. Sous prétexte de construction sans autorisation régulière, le détenteur fut sommé de présenter ses titres. Il put seulement faire voir les acquis de ses prédécesseurs immédiats, pièces jugées insuffisantes. En fin de compte, Bernr. consentit à lui réabarger les trois établissements aux conditions suivantes: la vieille, connue sur l'ancien pied, moyennant 6 douzaines de laons; les deux autres à raison de 8 douzaines. Jean Chabrot, beau-frère de Rigaud, signa le convenant au nom de celui-ci le 10 juillet 1623.

Le même jour, le dit Chabrot remit les deux scieries supérieures à Mathieu et Jonas Rochat, père et fils. A eux le soin de livrer désormais au bailli les 10 douzaines de planches susmentionnées.

1. Piguet I, 1946, p. 137 (territoire de la commune du Lieu)

2. Piguet II, cahier I, Le Pèlerin 1978, p. 48

3. Idem

4. Piguet II, cahier IV, 1985, pp. 14 et 15.

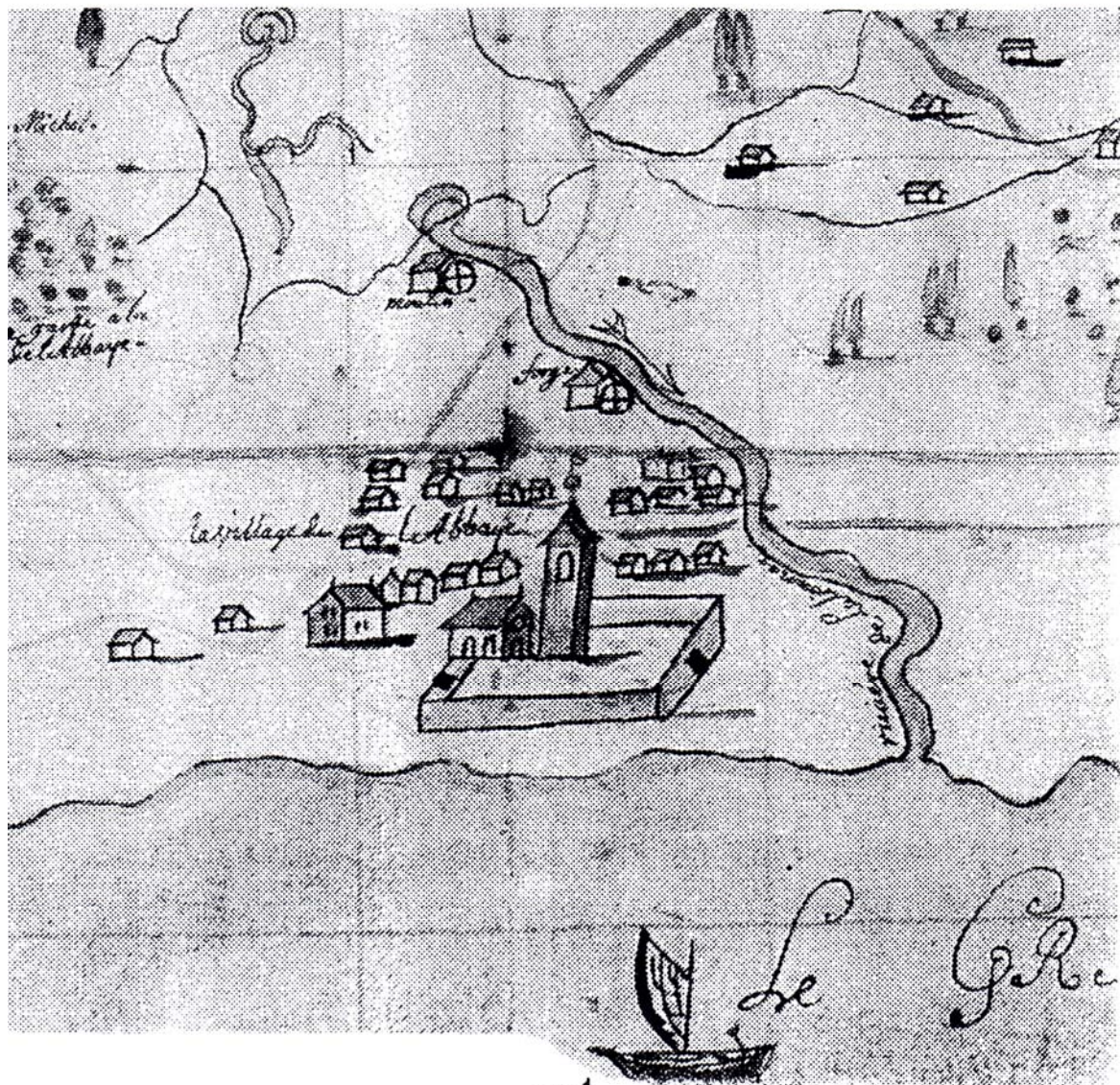
Quatre jours plus tard, H. Rigaud ratifia ce double arrangement à Genève, sur les mains de Me Pierre de Monthoux, notaire (Annales 441-442).

Le grand brasseur d'affaires que fut Rigaud survécut peu d'années aux événements qu'on vient de relater. En 1630, Berne était sur le point d'actionner ses héritiers. On ignore si elle fut obligée d'en venir à cette extrémité.

La marche de la ou des scieries de l'Abbaye pendant tout le cours du XVII^e siècle nous est parfaitement inconnue.

En 1710 un plan de Vallotton (or. archives de Vaultion) n'indique pas apparemment de scierie pour l'Abbaye à cette époque-là. Disparition au cours du siècle précédent, ou simple omission du cartographe, celui-ci pourtant réputé pour son extraordinaire sens du détail ? Ce plan est reproduit ci-dessous.

Une seconde carte de Vallotton de la même époque (original en possession de l'université de Yale, aux USA), ne représente



Parènthèse

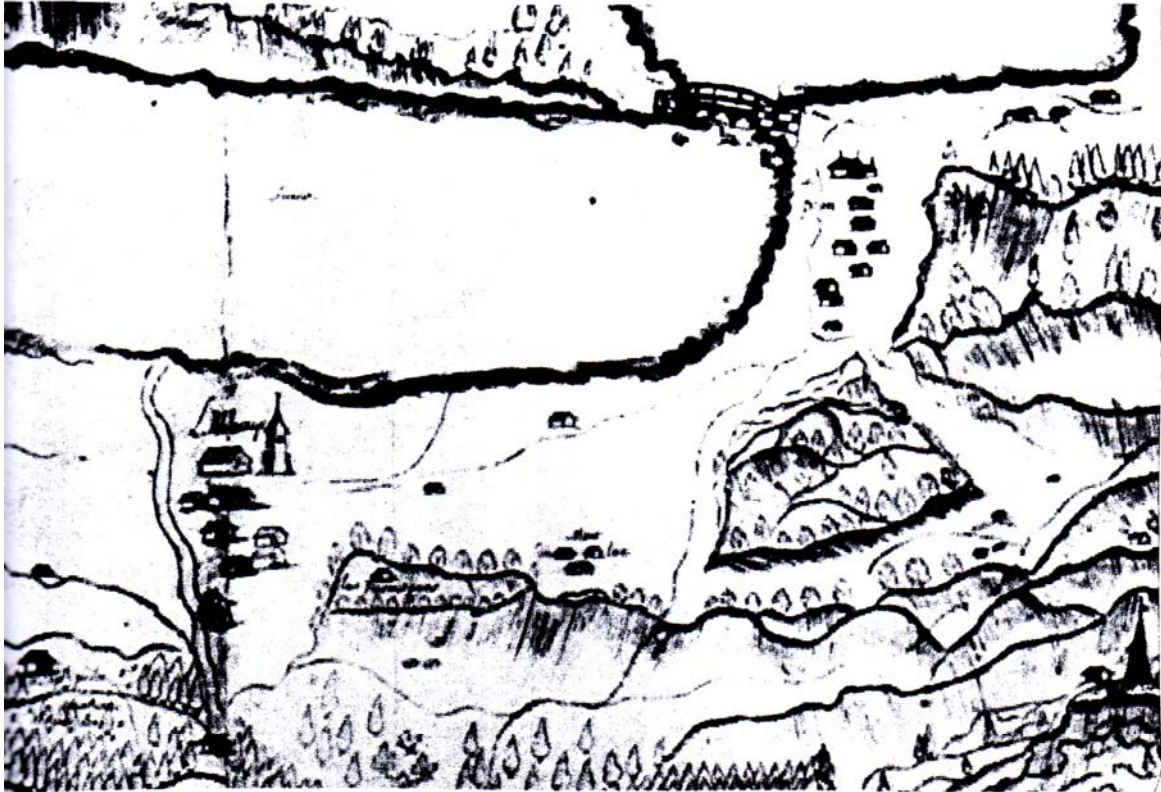
Ci-dessous, la Cornaz au début du XXe siècle, petit hameau sis au-dessus du village des Charbonnières. Ami Rochat y faisait aussi commerce de planches qu'il livrait entr'autre à Morges. Planches qu'il ne devait pas débiter lui-même, comment l'aurait-il fait là-haut, mais qu'il achetait à des scieurs et autres marchands de bois. Citons à cet égard Adolphe Rochat au Pont. Ces planches devaient être sciées, pour l'essentiel, à Bonport, en témoigne cette écriture du 14 juin 1857: j'ai acheté les planches de Polen aux Charbonnières qui sont en Bonport pour le prix de 11 francs la toise mesure de France, rendues à Morges.

On découvrira plus en détail l'activité de Ami Rochat de la Cornaz, marchand de bois et de vacherins, dans sa comptabilité 1857-1868, reproduite dans l'ouvrage à paraître: "Quand fromages, tommes et chevrotins précèdent le vacherin".



que deux bâtiments industriels placés sur le cours de la Lionne. Il doit s'agir de moulins exclusivement.

A l'époque l'on va probablement scier son bois à Bonport, haut-lieu industriel situé au bord du lac Brenet.



Mais les antiques scieries de l'Abbaye vont renaître de leurs cendres. Et dès même cette époque-là. C'est ainsi qu'en 1710, le 6 septembre, Isaac fils de Jean Jacques Golaz de l'Abbaye obtient de LL.EE. l'autorisation de construire une scie sur la rivière de la Lyonnaz. A cette occasion diverses correspondances sont échangées avec Romainmôtier, mais il se peut qu'encore aucun acte vraiment officiel n'ait été notifié.

L'année suivante, le 4 août 1711, il convient de régler le problème d'utilisation de l'eau de la Lyonnaz avec le pasteur Malherbe. Celui-ci en effet irrigue ses prés de la cure et ne voudrait pas être privé du précieux liquide. Un règlement intervient entre les différents protagonistes, instrumenté par le notaire Detallents.

Peu après, le 26 septembre 1711, il convient d'obtenir des droits vraiment officiels de la part de LL.EE. David Grobéty, receveur, instrumente l'acte.

Tout est en règle!

Comme ainsy qu'honnête Isaac Golaz de L'Abaye du lac de Joux, aye cy devant obtenu de Leurs Excellences de Berne Nos Souverains Seigneurs, de pouvoir faire construire une scie sur le courant de l'eau de la Lyonnaz audit lieu de l'Abaye, Et que pour l'establir dans un lieu commode, Il aye aussy prié et Requis Spectable, Docte & Savant Pierre Jacob Malherbe fidelle Ministre de la parole de Dieu a la ditte Abaye, de luy permettre et concéder de la situer au dessous de l'endroit ou Il prend l'eau, qu'il a droit de faire conduire sur les prez dependants de la ditte Cure pour les arrouser et égayer, Ce que luy ayant accordé autant qu'il en a de droit pour ce qui le concerne et a la charge de convenir avec Monsr. Margel et honn. Jean François Golaz pour le droit qu'ils y ont, Et en consequence ledit Isaac Golaz auroit fait construire la ditte scie sans que Jusques apresent les Conditions reservées à ce sujet ayent été redigées par écrit; Or est il que prudent et le Notaire soussigné et présents les témoins sousnommés s'est en personne constitué ledit Isaac Golaz lequel étant de ses droits bien informé pour luy et les Possesseurs de la ditte scie, a promis et s'est engagé de s'aider à maintenir à l'avenir les arches et canaux qui servent à conduire et amener ditte eau jusques à l'endroit ou Monsieur le Ministre la prend pour la conduire audit Pré, et ledit Golaz en devra suporter sa part et portion, qu'est un tiers, comme aussy de maintenir l'écluse & chaussée qui est en dessus, tant avec ledit Seign. Ministre et le dit Sr Margel, que aussy avec ledit Jean François Golaz qui y a droit pour conduire de l'eau endelà du dit ruisseau de la Lyonnaz pour arrouser et égayer des pieces de terre et prez qui sont au midy et ou aussy le dit Seign. Ministre pretend de faire conduire lad. eau, pour de mesmes arrouser les terres dependantes de la ditte Cure, aquoy ledit Isaac Golaz ne pourra aucunement s'opposer; Et il à été de plus convenu et reservé par expres, que le dit Sign. Ministre pourra prendre la ditte eau comme du passé pour continuer a la conduire sur le pré qui est a bize de ladicte Cure, en tout tems et saison quelle sera necessaire et utile, pour égayer les dits prés sans que le dit Golaz n'y ceux qui possederont ladicte scie puissent l'empêcher n'y oster L'eau en façon que ce soit, Car ainsy à été convenu et arrêté et sans quoy la ditte concession n'auroit pas été faite, Et enfin elle ne prejudiciera et ne pourra rien déroger au droit des successeurs en charge dudit Seign. Ministre Malherbe qui l'a accordée Pour ce qui le concerne tant seulement, Et en cas que ledit Isaac Golaz et ceux qui possederont apres luy la ditte scie, viennent a manquer et contrevenir en tout ou en partie aux dittes conditions et reserves, la presente concession sera cassée et enlevée, sans que le dit Golaz et les siens predits puissent s'en plaindre ny demander aucun dedommagement, Pour autant que Mons. le Ministre Malherbe ne luy a rien fait contribuer pour les arches et Bâtimens qu'il y a fait faire à ses propres frais ny rien exigé de luy a ce sujet mais que la ditte concession à été faite de ... et afin que ledit Golaz puisse sen prevalloir dans le tems que Mons. le Ministre et les autres interessez n'auront pas de besoin de la ditte Eau pour leur usage n'estant icy rien touché au droit des autres Interessez avec lesquels le dit Isaac Golaz devra au surplus convenir pour ce qui les concerne, Fait et ainsy passé audit Lieu de L'Abaye du lac de Joux, sous les autres Clauses et obligations de biens requises, En la presence du Sr. Pierre Abraham RoCHAT Bourgeois des Charbonnieres et Regent d'Escole a la ditte Abaye et d'hon. Joseph Dunand dudit Lieu de l'Abaye tesmoins à ce requis, le quattresme Jour du mois d'Acoust mille sept cents et onze 1711

Detailed

L'an mille sept cent trente trois & le douzième jour du mois de Juin, sous la presidence du Noble Chatelain Thomasset, la Noble Justice de Romainmotier assemblée a l'ordinaire, A recomparu Mons. le Ministre Mandrot Pasteur a l'Abaye, assisté de Mons. le Ministre Vallotton, contre les sieurs Isaac Guignard, Abraham Burquin et Joseph Rochat de l'Abaye. Lesquels Guignard, & Burquin comparus, fondés en procure de Joseph Rochat leur adjoint, se sont déclaré passer expedient du present procès, avec promesse de se conformer à l'avenir à l'acte du 4e aout 1711 signé Detallents, dans tout son contenu, cy dessus ténorisé, comme aussi d'entretenir un bout des Arches de la cure de couvert dès leur scie jusques vers leur maison, & cela seulement la couverture, afin que par là on ne puisse rien imputer à ceux de la Cure des malheurs qui pourraient arriver à gens & aux bêtes, bien entendu que ce ne sera que pendant que la scie subsistera dans ce lieu & laisseront un chemin libre pour aller aux aqueducs de la cure. Donné judicialement au dit Romainmotier sous le sceau du dit Noble Chatelain, avec la signature du curial du dit lieu le dit jour 12e Juin 1733.



Nous Jacob Stettler du Conseil souverain de la république de Berne Ballis de Romainmôtier faisons savoir que sur la demande (supplication) présentée aux Illustres et Puissants Seigneurs de l'illustre chambre économique du Pays de Vaud par l'honorable Isaac fils de Jean-Jacques Golaz de l'Abbaye en la Vallée du lac de Joux.

A ce qui leur plut de lui vouloir accorder la faculté de construire une scie sur la rivière de la Lionnaz et se servir de son cours pour la faire tourner. Les dits Illustre et Puissants Seigneurs de dite Illustre chambre ont eu la bonté de lui accorder sa requête, comme ce conste par leurs lettres a nous émanée (comme le confirme leurs lettres) du 6 septembre 1710.

En exécution de quoi que au nom et pour la part de leurs Excellences de Berne nos souverains Seigneurs nous avons abergé au dit Isaac Golaz comme nous lui abergeons par les présentes le cours et flux de la dite rivière de la Lionnaz pour y faire construire une scie pour son profit et celui du public sous la cense annuelle avec directe seigneurie et toute juridiction de sept florins, six sols, payable sur chaque jour de Saint Michel et rendable entre les mains de chaque seigneur Bailli de Romainmôtier ou de son receveur pendant que la dite scie subsistera dont le premier sera échu à Saint Martin, mille sept cent onze.

Item (également) un marcel (une parcelle) de terrain vacant, limitant la terre de Jean-François Golaz d'orient et le lac d'occident et vent et l'eau de la Lionnaz de bise, que le dit Abergataire prétend faire valoir, situé au lieu dit de l'Abaye, proche de la dite rivière qu'il pourra bonifier par des digues et qu'il pourra faire valoir pour en jouir en son propre, sans aucunement préjudicier à qui que ce soit sous la cense annuelle et perpétuelle avec aussi directe seigneurie et toute juridiction de deux sols payable sur chaque jour de Saint Martin et rendable au dit Romainmôtier à chaque receveur. D'intention que le dit Isaac Golaz Abergataire en passera reconnaissance en faveur de LL. EE. quand il sera requis sous l'obligation générale de ses biens et à peine de "damps".

En foy de quoi les présentes sont munies du sceau de nos armes ordinaires outre la signature de notre receveur soussigné ce quatorzième jour du mois de janvier mille sept cent et onze. 14 janvier 1711.

Nous le dit Ballis Avons muny le dit abergement du seau de nos armes ordinaires sous l'approbation de LLEE de Berne nos souverains seigneurs ici expressement réservé.

A Romainmôtier ce 26 septembre 1711.

D. Grobety

On a pu le voir par le "codicille" du 12 juin 1733, les problèmes d'eau à fins d'égayage, du pré de la cure en particulier, étaient toujours pendants. Un procès intervient dans les années 1730 entre les possesseurs de la scie et le nouveau pasteur, le ministre Mandrot. Terminé probablement à l'amiable, en obligeant toutefois nos scieurs à respecter les clauses de 1711.

Nous découvrons à cette occasion, en 1733, que les propriétaires de ce bâtiment industriel sont Isaac Guignard, Abraham Burquin et Joseph Rochat.

C'est ici qu'il convient de se poser la question suivante: de quelle scierie s'agit-il ?

Pas celle du Moulin, qui, on le verra plus loin, ne fut construite qu'en 1822. Celle du Milieu ou celle du bas ? Nous pencherions pour celle du Milieu, toujours plus importante, mais faute de documents nous ne pouvons pas le prouver.

Nouvelles difficultés d'égayage avec la cure en 1778. Même scierie assurément. Les propriétaires, 45 ans après l'affaire de 1733, sont naturellement différents. Nous avons ici affaire à un consortium formé du juge Cart et d'Abraham Samuel Guignard de l'Abbaye, descendant possible d'Isaac Guignard déjà vu sur les lieux en 1733.

Du 9^e Mars 1778.

ACA UA 443

En conséquence de la lettre adressée à votre Noble & Magnifique Seigneurie de Vallivalla Jernier de Romainmottet, par les Illustres Hauts & Puissants seigneurs, les seigneurs Chrosmond & d'annexite, en date du 27^e février dernier au sujet de la contestation & ventillente entre le N. Colloque de Romainmottet & les propriétaires de la scie bâtie en 1773 sur la Rivière de l'ady onnar rière l'abbaye à raison du Domage que mondit le Pasteur de ditte abbaye a remarqué qu'il arrivoit autre dépendant de son Domaine par la scieure qui y étoit portée par les eaux qui seroient à son égayage. Le S. C. N. & M. de seigneur de Vallivalla a fait convenir à son audiance lesdits Propriétaires, au nom desquels se sont présentés les sieurs Juge Cart & Abraham Samuel Guignard de l'abbaye auxquels il a été fait lecture de la susdite lettre portant entre autres requisition à S. C. N. & M. de Vallivalla de se charger de terminer cette contestation à l'amiable conformément à l'ordonnance du 22^e Juin 1685 de la Cour de Savoie que le pré de la cure soit à l'abri de tout Domage & que son droit d'égayage leur soit conservé. Surquoy lesdits Cart & Guignard, tant en leur nom que de leur Commo, pour marquer leur respect & soumission aux Intentions de votre dite Seigneurie, & aussi pour S. C. N. & M. de Vallivalla ^{qui s'entend} à l'entour de l'arrangement, ont promis de faire & d'entretenir à toujours à leur dite scie autant qu'elle subsistera, une chambre pour entretenir les scieurs de façon à mettre le pré de la cure à l'abri de tout Domage de ce côté là, pourvu & à condition qu'ils puissent lors que cette

Chambre sera remplie, fermes la clef du canal qui conduit la
auprès de la cure, pour pouvoir vider cette chambre en
jettant la sciure dans la rivière ce qui peut être fait à
un moment & s'ouvrira d'abord après l'adite clef pour
donner cours à l'eau, sans que Mon^{seigneur} le pasteur soit dans le
de faire faire aucune démarches pour cela; Et quand à
l'égarage, ils déclarent qu'ils n'empêcheront pas, pour ce qui
qu'ils n'apporteront aucune atteinte (or)

Concernant que la cure profite de cette eau pour l'égarage de
son pré, comme du passé, des qu'elle fera tomber de ses pré
les différents bouages qu'ils peuvent y avoir en vertu de leur
droits et autres franchises, d'autant que cette fontaine se finit
à l'amiable

Nous serons désormais sans documents jusqu'en 1801. Les
listages de cette année-là (voir pp. 126 et 127) nous donnent
des noms des professionnels du bois, mais malheureusement sans
nous indiquer s'ils sont en possession d'une scie.

Ce ne sera que le cadastre de 1812 qui nous renseignera,
et de manière très détaillée cette fois-ci.

Il y a deux scieries à l'Abbaye. La scierie que l'on ap-
pellera plus tard du Milieu, et possédée entièrement par un
consortium composé de Guignard. Tandis que la seconde scierie,
celle du bas, se voit en possession d'un autre consortium com-
posé de Rochat, Golaz et Guignard.

Cette situation est prouvée en plus par l'enquête de 1815
sur l'industrie (voir p. 129) où l'on trouve:

* Pierre Samuel Rochat et adjoints à l'Abbaye, une scie
à bois (celle du bas)

* David Guignard, Guignard syndic et adjoints, une scie à
bois (celle du Milieu).

En 1832 deux des possesseurs de cette dernière scierie de-
mandent du bois pour en faire la réparation:

6

ACL 59

Golaz Jean et Pierre Samuel Rochat ^{compagnie} des réparations qui
veulent faire au bâtiment et arches de leur scie à bois. Situés sur
Lyonnay à l'Abbaye.

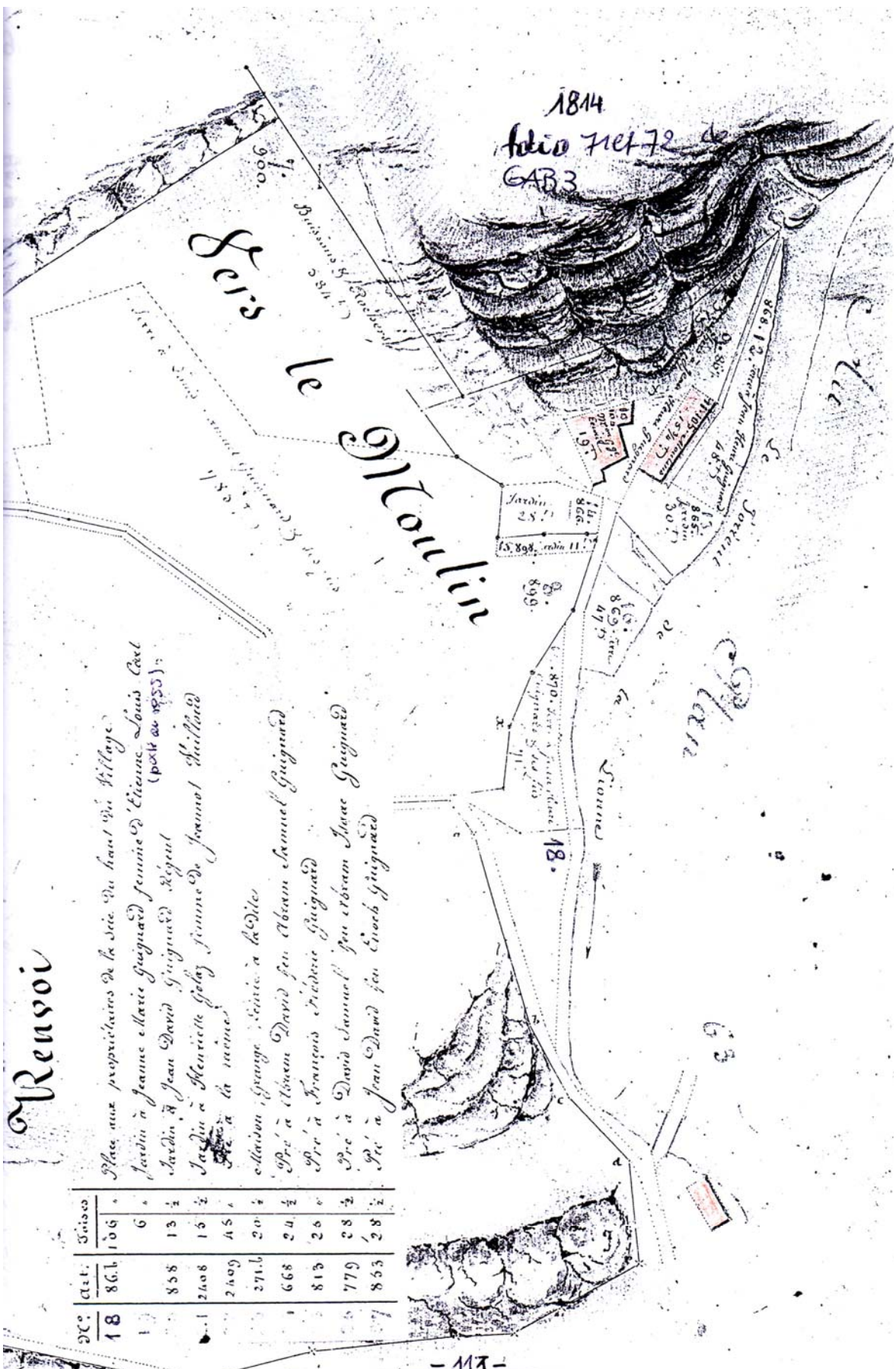
1. Deux rangs pour porter la plateforme et porter de la plateforme
2. Plancher en boudrons de 40 p^{ds} sur 15, sur la plateforme
3. Parois en lambris du côté de la Rivière de 40 p^{ds} sur 25

(suit p. 1143)

Rensoi

DC	Met.	Unces
18	861	106
1	858	6
1	2608	13 1/2
1	2609	15 1/2
1	2716	45
1	668	20 1/2
1	813	24 1/2
1	779	26
1	853	28
1	853	28 1/2

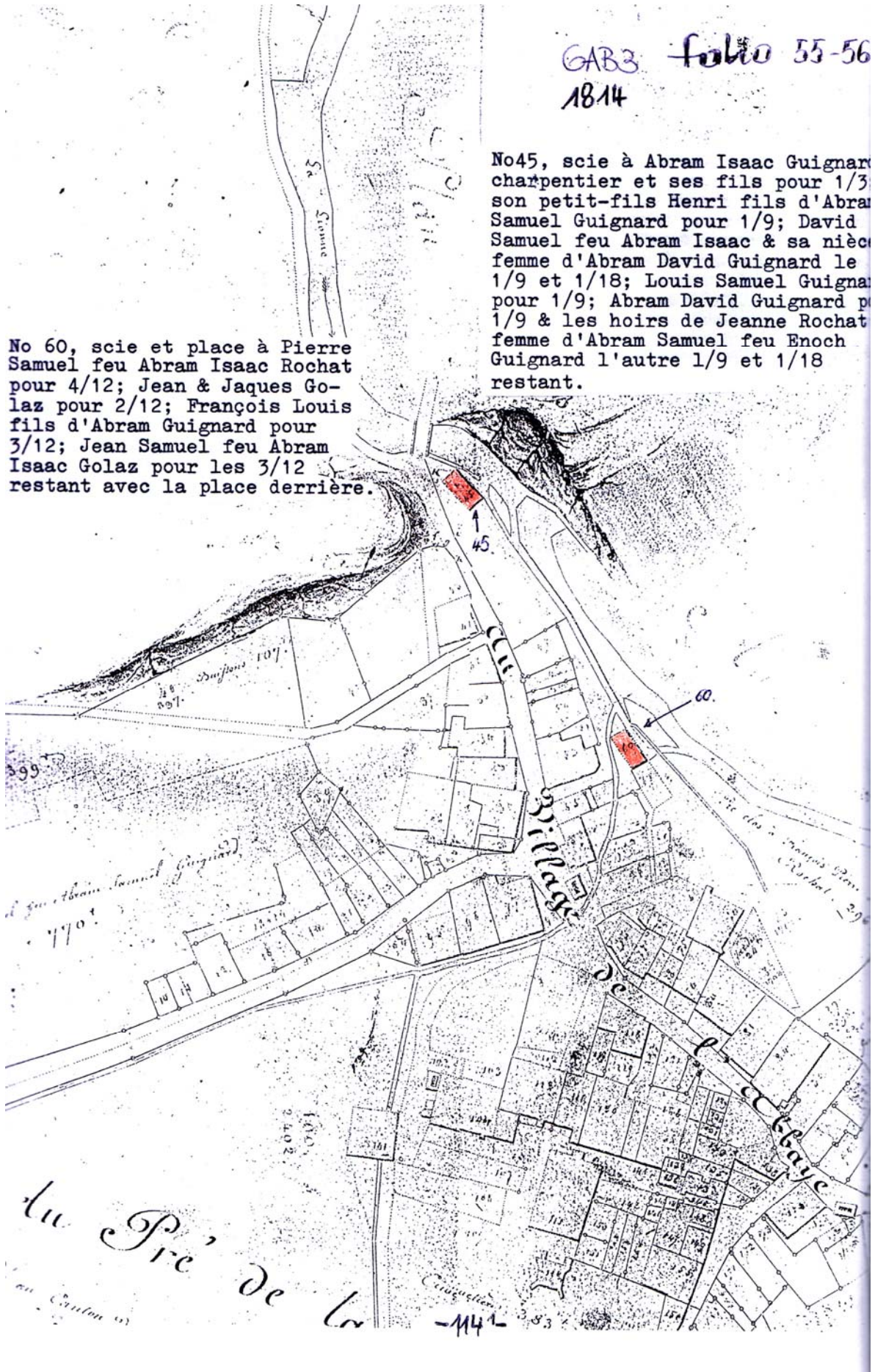
Place aux propriétaires de la site du haut du Village.
 Jardin à Jeanne Marie Guignard femme d'Etienne Louis Carl
 (père au 1853)
 Jardin à Jean David Guignard Régent
 Jardin à Menicte Gaby femme de Jeannot Millard
 (père à la même)
 Maison, grange, écurie à la Dlle
 Pré à Abraham David feu Abraham Samuel Guignard
 Pré à François Etienne Guignard
 Pré à David Samuel feu Abraham Isaac Guignard
 Pré à Jean David feu Etienne Guignard



GAB3 folio 55-56
1814

No 60, scie et place à Pierre Samuel feu Abram Isaac Rochat pour 4/12; Jean & Jaques Golaz pour 2/12; François Louis fils d'Abram Guignard pour 3/12; Jean Samuel feu Abram Isaac Golaz pour les 3/12 restant avec la place derrière.

No45, scie à Abram Isaac Guignard charpentier et ses fils pour 1/3; son petit-fils Henri fils d'Abram Samuel Guignard pour 1/9; David Samuel feu Abram Isaac & sa nièce femme d'Abram David Guignard le 1/9 et 1/18; Louis Samuel Guignard pour 1/9; Abram David Guignard p 1/9 & les hoirs de Jeanne Rochat femme d'Abram Samuel feu Enoch Guignard l'autre 1/9 et 1/18 restant.



retranché 4 reconstructions de 150 p² ont d'arches à eau, retranchés ensembles de 3 commun

Pour les quelles réparations 29 plantes et demies sont nécessaires, ainsi que l'ont certifiés les soussignés délégués à cet effet, qui sont N^{os}

Louis Capt municipal, F. Samuel Guignard Syndic,

tenir le
avril 1837

Daniel Melyan fils, maître charpentier, et Louis Liguët municipal;

L'enquête cantonale de 1837 sur les bâtiments, que l'on peut qualifier de providentielle en fait de documentation, va nous donner maintes informations sur les scieries de l'Abbaye.

SCIERIE DU BAS, p. 44 (ACL, GEB 139/1)

N^o 99. 219. Rocheat, Biond'Arnaud, Jean Marie Esau.
pour 1/2, Jean et Joyau Gouzy.
Emmanuel-Louis fils d'Abraham Guignard.
Jean Samuel Jean Marie Guignard
névis.

1/6

Ab. Abbaye, un demi arbois et plan: 12 Livres:
Deuxième au Tableau et au Plan.
Bup de l'Arbois fr. 800—
Conservation 3. — arbois plus de 60 ans
valeur locative présumée fr. 100—
Prix de vente présumé fr. 1000—
Juste valeur 400

N^o 100. 220. Rocheat, Les Dits et les Dits adjoints.
Ab. Abbaye: parage et plan: 19 1/2 Livres:
Cout. de Natimont, Cout. de la Chapelle.

N^o 101. 221. Rocheat, Les Dits et les Dits adjoints.
Ab. Abbaye, leur Dits au Dessous de la Route. grange
pour dépôt de billons.
De Tableau indiqués par erreur au Dessous de la Route.
Deuxième au Tableau et au Plan pour la route.
Cout. de Natimont, Cout. de la Chapelle.

- N^o 104. 84. Guignard Les fils de feu Abraham saumonier pour
 Tabl. 13. l'ancien et l'ancien.
 Au hameau de l'Abbaye, une scierie à bois: 7 1/2 toises
 D'origine au Tableau et au Plan.
 Prix de l'achat: fr. 1000 —
 Conservation: 6 — (age): plus de 50 ans —
 Valeur locative présumée: fr. 120. —
 Prix de vente présumée: 1200 —
 Juste valeur: 650.
- N^o 105. 85. Guignard, les dits.
 Tabl. 12. Au dit lieu, places et passages pour déposer les
 planches: 7 1/2 toises.
 D'origine au Tableau et au Plan.
 Droit de batiment, points de taxe.
 Envisager les deux tiers de la scierie sont construits
 ou placés.
- N^o 106. 86. Guignard, les dits.
 Tabl. 14. Vers le chemin des fourmailles. Place pour déposer
 des planches: 106 toises.
 D'origine au Tableau et au Plan.
 Droit de batiment, points de taxe.
- N^o 107. 87. Guignard, les dits.
 Tabl. 12. A l'Abbaye, lieu dit le long du Fay de la scierie
 de un bar: une place de 2 toises.
 D'origine au Plan et au Tableau.

- N^o 115. 105. Guignard, François-Frédéric fils de feu
 Tabl. 2. saumonier.
 A l'Abbaye, une maison d'habitation: grand,
 ancien, à moitié à deux toises, contenant 2 1/2 toises

D'après le titre de la commission, ayant
été agrandi sur le N. 13 du plan p. 72. article
De J. Cois. en 1824. 865

Le Tableau de la Haute poutre qui
mouline, les roues idem.

Prix De Revient fr. 5000

Conservation: 5. — age, plus de 50 ans.

Value locative présumée fr. 300 —

Prix Des roues présumées fr. 6000 —

Juste valeur 3500.

Les roues et tout ce qui trait. et les parties
indivisibles sont compris dans le prix de vente,
fr. 1500, et ne sont pas dans celui de
Juste valeur.

N. 116. du 869
Tabl. 3

Guynard, le dit,
M. Abaye, vers le moulin, une scierie
bois, avec deux fers, et à double engrenage,
plus une roue, les deux construites à Storb.
Sont avec le propriétaire de deux côtés.

Quelques au Tableaux.

Elles ne figurent pas sur le plan, ayant
été construites il y a peu d'années.

Prix De Revient fr. 1900

Conservation 6 — age 15 ans.

Value locative présumée fr. 200 —

Prix Des roues présumées fr. 3000 —

Juste valeur 1200.

Tout ce qui trait. à l'industrie de
la scierie n'a pas été compris dans le prix
de vente.

La scierie du Bas aurait plus de 60 ans, elle serait donc
antérieure à 1777.
Celle du Milieu aurait plus de 50 ans, par conséquent elle
existait avant 1787.
Ces deux dates, en plus approximatives, ne nous permettent
pas d'attribuer les documents de 1711 à l'une plus qu'à l'autre.

		Art.		No		Immeubles.		ars. nus	
		No		No		Au territoire de l'Abbaye			
		910	41	43.		Sur Bidières	Champs	50	19
		911	41	44.		"	Bois	62	23
		916	42	1.		Au dessus de l'Abbaye	"	33	93
		917	42	2.		"	Champs	87	66
		920	43	40.		A la Margulavie	"	13	28
		923	46	46.		A l'Abbaye. Maison d'habitation	"	2	85
		924	46	47.		"	Place		06
		925	46	48.		"	Champs	2	34
		921	46	80.		"	Bâtimens toit terrassé		33
		922	46	81.		"	Place		05
		923	46	82.		"	Jardin	1	26
		11137	46	85.		"	Place		72
ce reste compris de plus		11152	46	83.		"	Scierie avec bordencaux		
3/18 de ces 6 derniers immeubles						industriel comprenant scierie, transmission		1	02
et 2/18 appartenant à David						Cares, chariot, circulaire et autres divers			
Guignard, assesseur, 6/18						A l'Abbaye	Huyar		03
Louis-Henri Gustave Guignard	1159	46	84.			"	Place	1	34
et à David-Henri Guignard	1160	46	85.			"	"		47
municipal et 3/18 à Louis	1161	46	86.			"	"		47
regulière Guignard ou Berney	1162	46	87.			"	Jardin	5	62
						Prop G. 10000			

Le document ci-dessus provient de l'ouvrage: De Groenroux au Moulin, ou l'histoire d'une famille de l'Abbaye, par Henri Berney, 2001. On y découvrira toute l'histoire de la scierie du Moulin qui ne sera plus ici que traitée sommairement.

Les parts de scierie que rachète Ami Louis Berney sont en rapport avec celle du Milieu, assurément. Ami Louis va y faire ses premières expériences industrielles.

L'Annuaire du Val de Joux de 1895 nous révèle que Guignard Paul d'Henri et père, sont scieurs et marchands de bois à l'Abbaye. Apparition de Berney Louis-Ami. Ce dernier n'est encore cité que comme marchand de bois. Il ne va pas tarder toutefois à devenir un industriel important.

Nous retrouverons plus loin l'histoire des scieries de l'Abbaye, oublions celle du bas désormais abandonnée, plutôt par le document que par l'analyse. Pour l'heure quelques petits faits tirés de l'inventaire des archives du hameau de l'Abbaye:

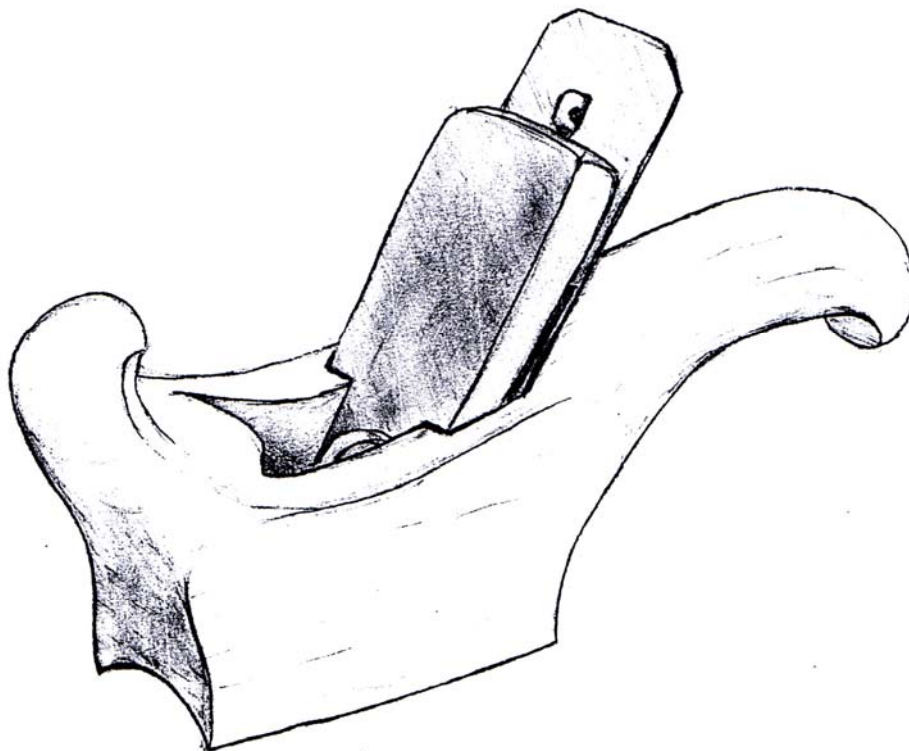
* B6, 1900. Demande faite par Paul-Auguste Guignard propriétaire de la scierie du Milieu à l'Abbaye de pouvoir placer des tuyaux sur la rive gauche de la Lionne dans le but d'établir une turbine pour augmenter la force motrice de son usine.

* B6, 1911. Demande d'autorisation de la part de Paul-Auguste Guignard de l'Abbaye de placer des sommiers de fer dans la roche dite à Chapelon pour pouvoir reconstruire son usine en partie sur le lit de la Lionne.

* EC, conventions et servitudes diverses, no 16, du 23 sept. 1899. Acte reconnaissant de servitudes en faveur du hameau de l'Abbaye contre Henri-Louis Guignard, scieur à l'Abbaye, du lieu dit Vers le Moulin. Passage d'eau instrumenté le 28 janvier 1860.

* KF, moulins, Lionne, eaux et fontaines, François Guignard, charpentier à l'Abbaye, difficulté avec le hameau au sujet du détournement de la Lionne, année 1826, pièces 9 à 15.

* KF, même rubrique, eau de la Lionne que François Guignard utilise à son profit au détriment des fontaines du village, 1849, pièces 16 à 19.



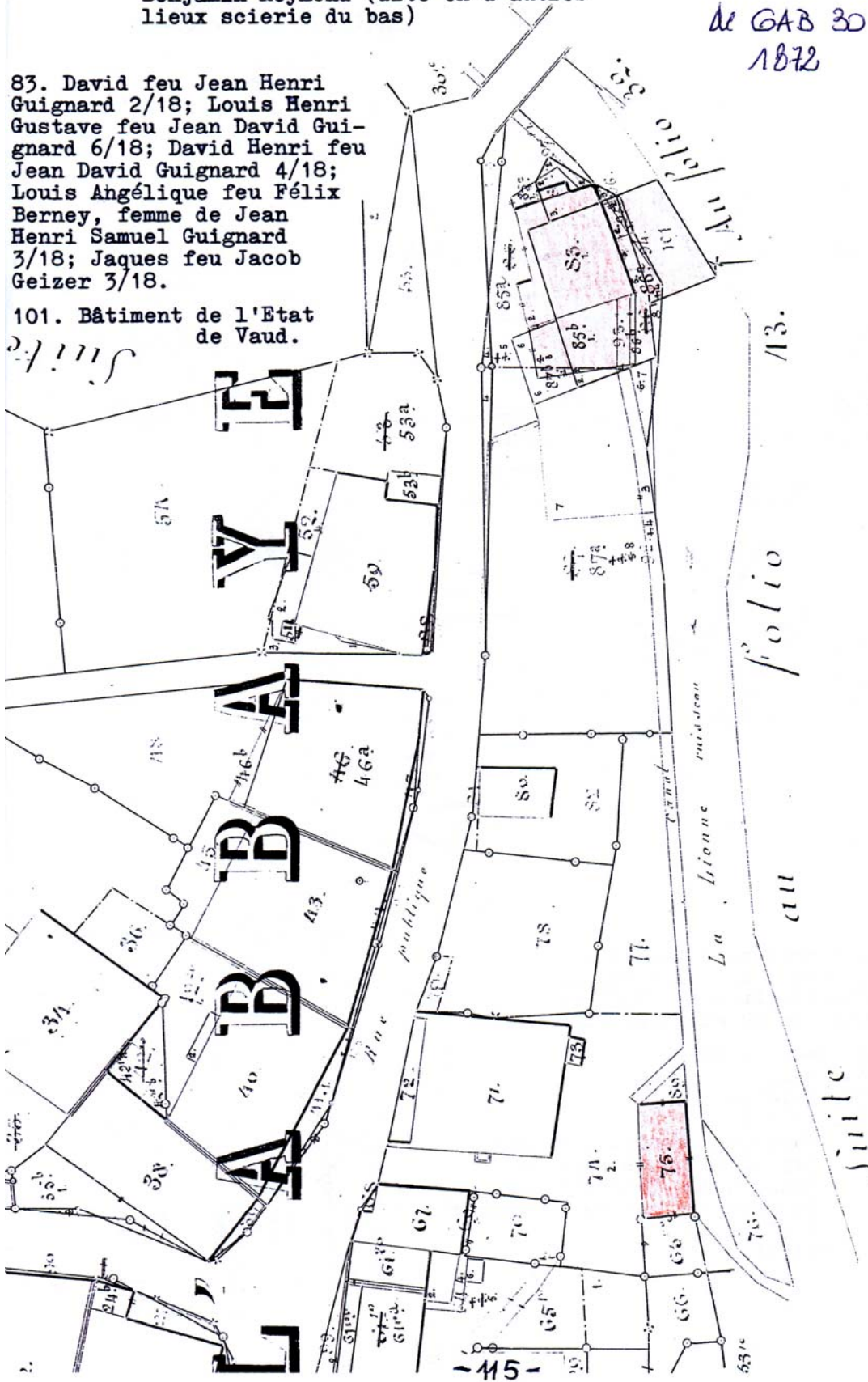
Qui dira l'usage exact de chacun des innombrables rabots trouvés dans nos vieilles maisons ?

75. Scierie de François Louis feu Benjamin Reymond (dite en d'autres lieux scierie du bas)

folio 46
de GAB 30
1872

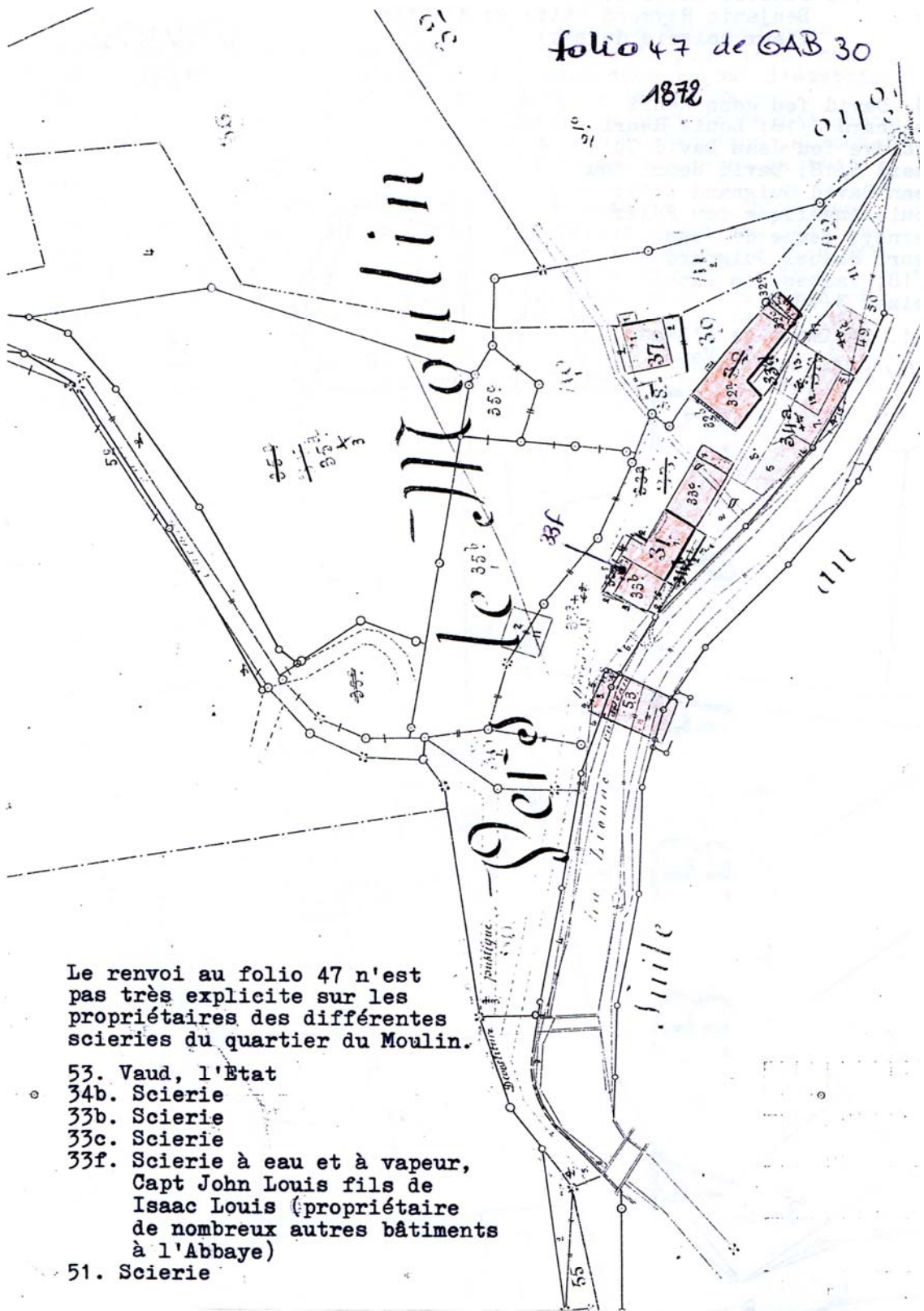
83. David feu Jean Henri Guignard 2/18; Louis Henri Gustave feu Jean David Guignard 6/18; David Henri feu Jean David Guignard 4/18; Louis Angélique feu Félix Berney, femme de Jean Henri Samuel Guignard 3/18; Jaques feu Jacob Geizer 3/18.

101. Bâtiment de l'Etat de Vaud.



folio 47 de GAB 30

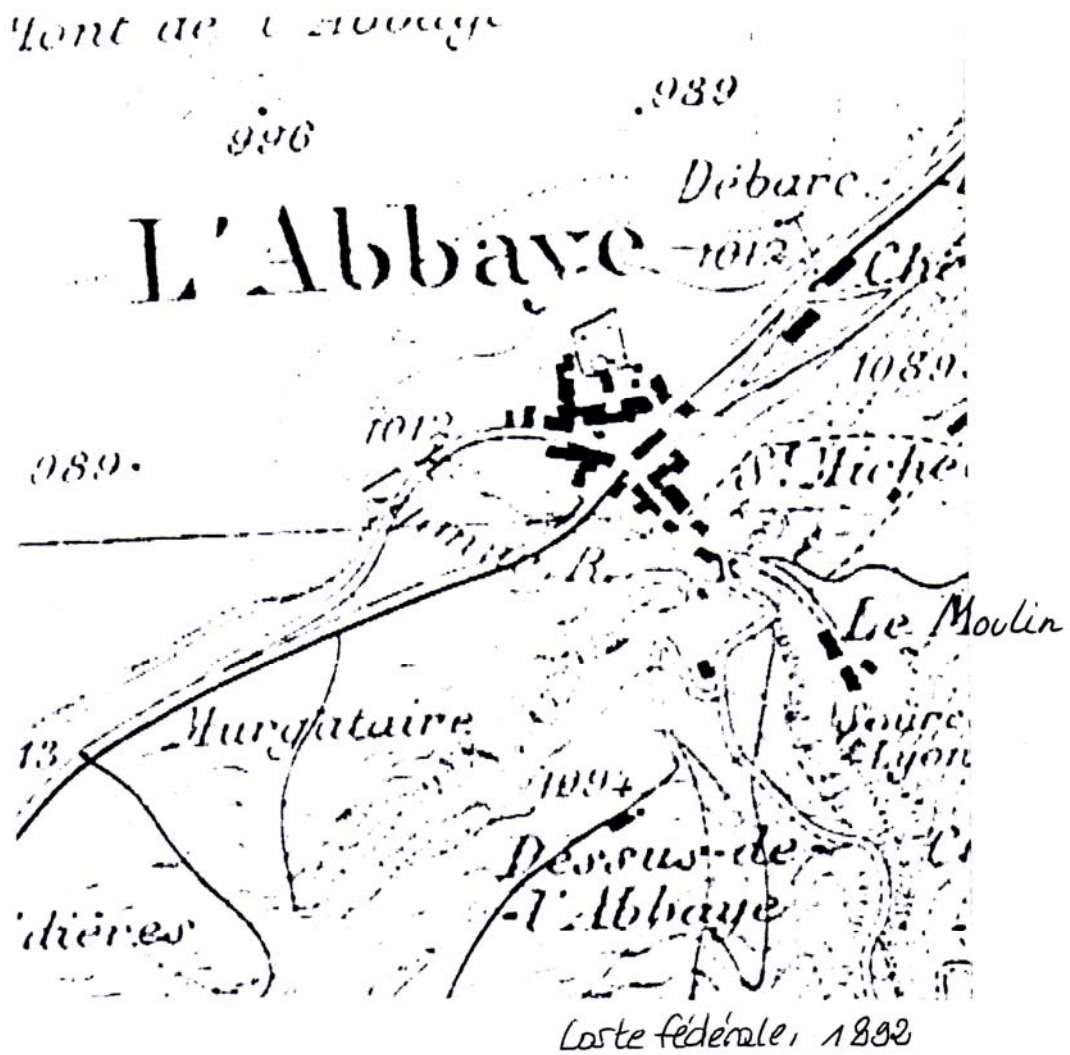
1872



Le renvoi au folio 47 n'est pas très explicite sur les propriétaires des différentes scieries du quartier du Moulin.

- 53. Vaud, l'Etat
- 34b. Scierie
- 33b. Scierie
- 33c. Scierie
- 33f. Scierie à eau et à vapeur, Capt John Louis fils de Isaac Louis (propriétaire de nombreux autres bâtiments à l'Abbaye)
- 51. Scierie

Positionnement des scieries de l'Abbaye fin XIXe siècle,
début XXe siècle:



CANTON DE VAUD



TRAVAUX PUBLICS

Départ de

Plan de Situation.

échelle 1:1000.

Correction fluviale

LA LIONNE

— à l'Abbaye. —

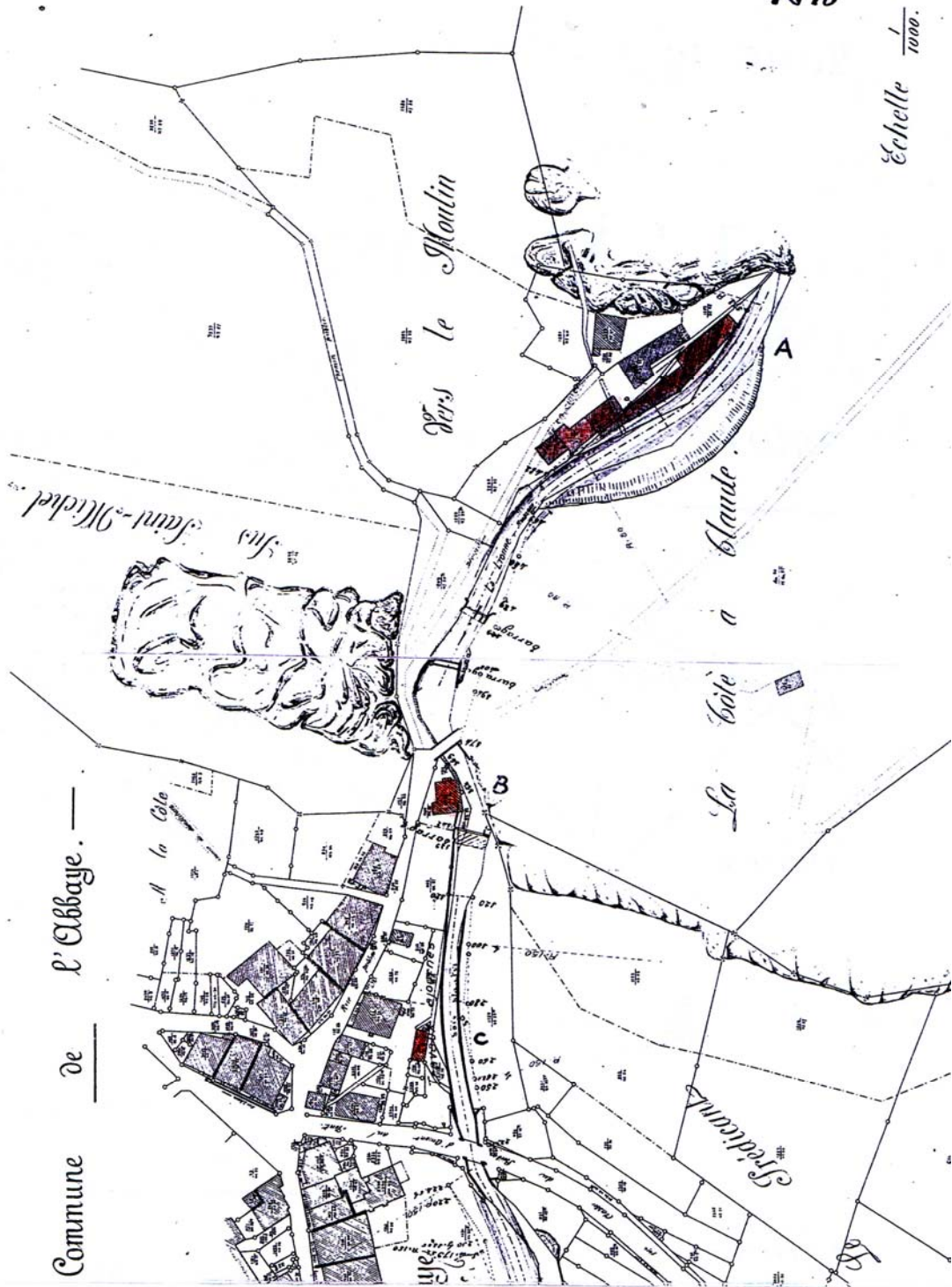
Lausanne, le 10 août 1910.

Delu

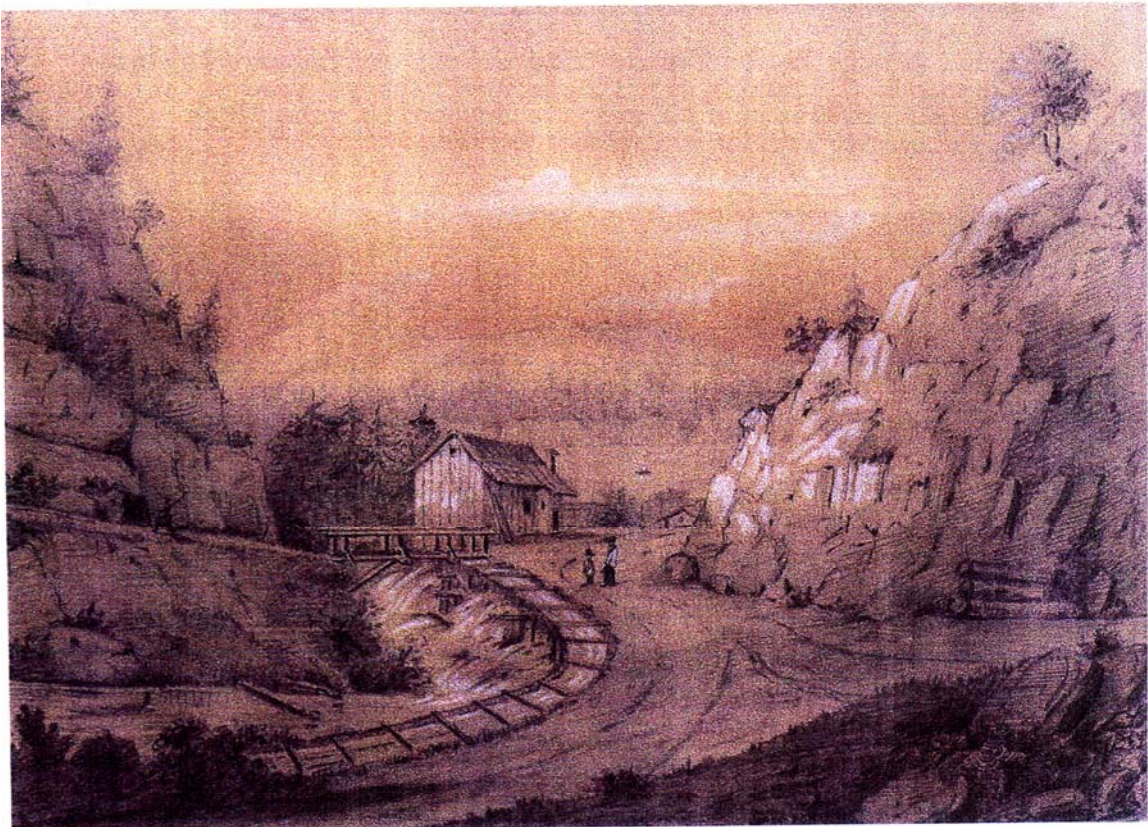
coll. Henri Berney

1910

Echelle $\frac{1}{1000}$.



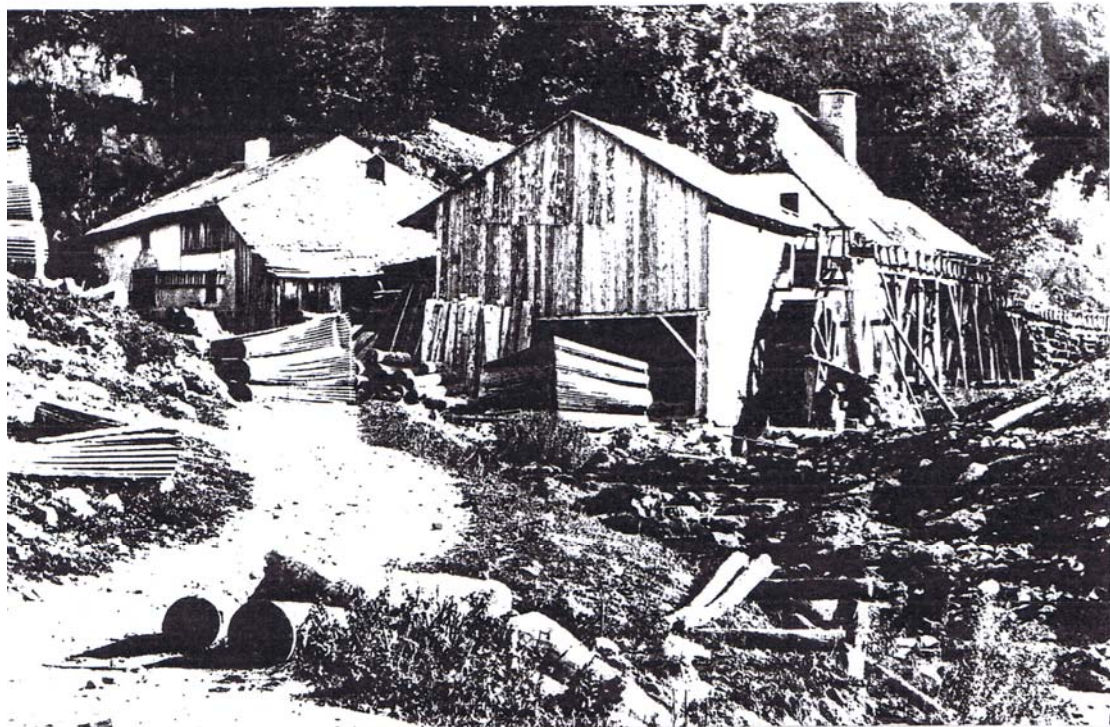
- A Scierie du Moulin
- B Scierie du Milieu
- C Scierie du bas



La scierie du Milieu à l'Ab., gravure anonyme du milieu du XIXe siècle, coll. Henri Berney à l'Abbaye.



Deux photos de la fin du XIXe siècle faites par Auguste Reymond. Ci-dessus le village de l'Abbaye avec la scierie du Milieu ci-dessous la scierie du Moulin vers 1880.



- 120 -



La scierie du Moulin et la Lyonne. Photo coll. Henri Berney

Plus bas ces belles entêtes d'autrefois. Naturellement à collectionner.

❖ Scierie Hydraulique et à Vapeur ❖

 COMMERCE de BOIS

 MENUISERIE et CHARPENTE

 Spécialité de bois du Risoud

Louis-Ami BERNEY
 MARCHAND DE BOIS
 à l'ABBAYE, Vallée de JOUX (Suisse)

❖ Sciages en tous genres ❖

 LITEAUX et LATTES

 CAISSES D'EMBALLAGE

16 Village Abbaye

Loi

L'Abbaye, le 28/12 1910

Mois	Date		PRIX	Francs	Cent.
1910	juin	Par M ^r Luc Rochat	2 50	25	
		370 m ² boudrons			9 25
		Par M ^r Paul Rochat Bourgeois	2 50	4 90	
		2 boudrons de 3 m ¹ 204 m ²			90
		une planche de 3 m ¹ 80 m ²			50
		2 coenneaux alignés de 3 m ¹			
		- total		15 55	

Sentier. — Imp. Jules DUPUIS

PLANCHES RABOTÉES
MÉNUISERIE & CHARPENTE

COMMERCE DE BOIS
Scierie du Milieu

PLANCHES
brutes, rainées et créées
LITEAUX ETC.

sur commande

PAUL-A. GUIGNARD

ABBAYE (VALLÉE DE JOUX)

Messieurs Polonay & Fathes le Pont Doit
les marchandises ci-après désignées payables au comptant ou à escompte ou à jours net.

Abbaye, le 2 Juillet 1924

Supplément de bois pour la fermeture des cabines					
Travail & Livraison		1	15		
					72 10

SCIERIE HYDRAULIQUE ET A VAPEUR

MÉNUISERIE & CHARPENTE. Spécialité de bois du Risoud

Louis Ami BERNEY

MARCHAND de BOIS

à l'ABBAYE, Vallée de Joux (Suisse)

M. Hambeau de l'Abbaye

Doit

no 5 Janvier 1916

Mois	Date	Description	Prix
Avril	25	Piquet pour limiter les jardins chez Calaf	1 00
Juin		Pute farge portative il a été coté une pièce	3 50
Dec		voiture engrais chimiques sur Mont du lac aux Emillages	6 00
		Pour transport d'une Pompe Abbaye, Chablais Chez Simeon	2 00
		Total fco	12 50
F. Hambeau le 14 Janvier 1916			
Louis A. Berney			
/ Adm			

Monsieur *Village Charles*

à PAUL-AUGUSTE GUIGNARD, Abbaye

1^{er} semestre pour sciages et bois façonnés. *Doit*

Plots de

Sciage de bois de chauffage à domicile

FRANCIS AUBERT, L'ABBAYE

M: *Roche-Golay* commerce de fromages *Pont. Doit*

L'Abbaye, le *17 décembre* 1931 IMP. DEPUIS — SENTIER

<i>Juni</i>	<i>28</i>	<i>Sciage de 21 st à</i>	<i>185/lem</i>	<i>38</i>	<i>50</i>
		<i>Battages</i>		<i>7</i>	<i>-</i>
			<i>Total</i>	<i>45</i>	<i>50</i>



La scierie du bas en piteux état vers 1880. Est-ce le bout ? Photo Auguste Reymond.

LA SCIERIE DU MOULIN

Nous Jacob Stettler du Conseil souverain de la république de Berne Ballis de Romainmôtier faisons savoir que sur la demande présentée aux Illustres et Puissants Seigneurs de l'Illustre chambre économique du Pays de Vaud par l'honorable Isaac fils de Jean-Jacques Golaz de l'Abbaye en la Vallée du lac de Joux.

A ce qui leur plut de lui vouloir accorder la faculté de construire une scie sur la rivière de la Lionnas et se servir de son cours pour la faire tourner. Les dits Illustres et Puissants Seigneurs de dite Illustre chambre ont eu la bonté de lui accorder sa requête, comme le confirme leur lettre du 6 septembre 1710.

En exécution de quoi que au nom et pour la part de leurs Excellences de Berne nos souverains Seigneurs nous avo我们有 abergé au dit Isaac Golaz comme nous lui abergeons par les présentes le cours et flux de la dite rivière de la Lionnas pour y faire construire une scie pour son profit et celui du public.

Ce parchemin, retrouvé dans une brocante à Berne, est daté du 26 septembre 1711 avec le sceau des armes ordinaires de LLEE de Berne. Il est le point de départ pour la construction de la scierie du Moulin à L'Abbaye.

Cette installation a connu des fortunes diverses. Vers 1900 son propriétaire, un notaire, fait faillite. Rachetée par quatre notables des environs, elle est proposée à Louis-Ami Berney, dit «Louis Blondin», voiturier. Dans un premier temps celui-ci décline l'offre faute de moyens financiers suffisants. Les vendeurs insistent, faisant totalement confiance à cet homme de réputation intègre. Fort de l'appui de ses fils aînés âgés de 19 et 17 ans, Louis-Ami Berney, âgé de 53 ans, décide de se lancer dans cette aventure et l'acte d'achat est passé en 1903.

La scierie reçoit sa force motrice d'une roue à aube sur la Lionne et d'une machine à vapeur. Des machines telles que dégauchisseuse, mortaiseuse, créteuse garnissent l'atelier de menuiserie ainsi que deux scies battantes à une lame, une scie à ruban et une scie multiple. Des chars tirés par des chevaux vont chercher le bois en forêt et livrent le bois scié à la Vallée et au pied du Jura. L'écurie abrite les chevaux et l'étable les vaches qui fournissent le lait aux ménages. A cette époque le travail débute à la pointe du jour pour se terminer à la nuit tombée; tant que la Lionne fournit de l'eau, on scie. En été, en période de récoltes, les scieurs se transforment en paysans et la scierie fonctionne au ralenti. En 1913, l'aménagement du cours d'eau de la Lionne permet de remplacer la roue à aube par une turbine des Ateliers mécaniques de Vevey. C'est une amélioration notable.

La septantaine passée, après une vie de travail, un engagement de tous les instants, le déploiement d'une énergie constante pour faire fructifier son entreprise et élever une nombreuse famille,

Louis-Ami remet son entreprise à ses fils en 1920.

La période est fertile en péripéties diverses: mutations de personnel, problèmes financiers, traversée d'une crise économique de 1920 à 1939, suivie de la seconde guerre mondiale. Une gestion prudente, la compression des frais généraux, une volonté commune d'assurer le succès de l'entreprise conduit à une situation et à une réputation sans faille. Les frères Berney se répartissent les responsabilités: administration, achats et ventes,



Anna Elisa et Louis-Ami Berney-Berney



scierie, raboterie, exploitation agricole. L'électricité, qui pour un temps est associée à la force hydraulique la supplante, de même que les camions remplacent les chevaux.

Le temps passe. En 1961 deux frères et un cousin de la génération suivante reprennent la scierie. L'époque est favorable et la réputation de l'entreprise est grande. De nombreuses améliorations sont intervenues tout au long de l'exploitation de la scierie. Une grue,

pour manoeuvrer les billons et empiler les bois sciés, a été un des éléments important; mise en place en 1963, elle a permis une économie en force et en personnel.

1'500 à 2'000 m³ de bois sortent chaque année de la scierie et trouvent preneur à la Vallée, en plaine entre Lausanne et Genève, au Valais. Des luthiers viennent aussi chercher le bois si précieux pour la fabrication des violons.

Le feu n'a pas épargné la scierie. A deux reprises un mégot de cigarette, un étincelle sortie de la cheminée, ont mis le feu au bâtiment. A chaque fois la catastrophe a été évitée de justesse grâce à la rapidité des interventions. Dans la raboterie où ce joue la scène du procès de Luther, on peut encore voir les poudres du toit noircies par les flammes. Chacun comprendra qu'il est important de s'abstenir de fumer dans une scierie, même transformée en salle de spectacle.

A la fin des années 90, la 3^{ème} génération des Berney, exploitants de la scierie du Moulin arrive à l'âge de la retraite. Après un siècle de tradition du bois dans la famille, il n'y a pas de reprendre dans le séraill.

Le temps d'un été, la scierie du Moulin est prêtée à la Compagnie du Clédar

pour son spectacle théâtral. Une fois les projecteurs éteints, le dernier spectateur rentré chez lui, tous les acteurs du Printemps auront à coeur de remettre en ordre les lieux.

Souhaitons que cette scierie trouve preneur et fasse le bonheur du futur exploitant, travailleur acharné comme doivent l'être les scieurs, mais libre dans sa tête; n'est-ce pas l'essentiel dans notre monde actuel ?

Reynold Keusen-Berney

Texte tiré de la brochure publicitaire du Clédar à l'occasion de son spectacle à l'Abbaye en 2001.

Les scieries à l'Abbaye selon l'indicateur vaudois

- * 1895 (annuaire de la Vallée de Joux):
 - Guignard, Paul, d'Henri, et père, scieurs et marchands de bois
 - Berney, Louis-Ami, marchand de bois.
- * 1896 (annuaire de la Vallée de Joux):
 - Scieries importantes appartenant à M. J. Capt, notaire, Sentier
 - Berney, Louis-Ami, marchand de bois
 - Simond Jules, marchand de bois
- * 1905 - Berney Louis-Ami, marchand de bois
 - Guignard Paul-Auguste, idem
 - Rochat Alfred, idem
 - Simond Jules, idem
- * 1910 - Berney Louis-Ami, marchand de bois
 - Guignard Paul-Auguste, idem
 - Rochat Alfred, idem
 - Simond Jules, idem
- * 1915 - les quatre sus-nommés, scieurs Berney L.-A. et Guignard P.-A.
- * 1920 - les quatre sus-nommés, scieurs, les mêmes
- * 1925 - les quatre sus-nommés, scieurs les mêmes. Pour Guignard noter Guignard Paul-A. & fils
- * 1929 - Berney Henri, marchand de bois
 - Berney Louis-Ami, idem
 - Guignard Paul,
 - Rochat Alfred, idem
 - Scieurs: Berney Louis-Ami et Paul-Auguste Guignard
- * 1934 - Berney Louis Ami S.A. marchand de bois
 - Guignard Paul-Auguste, idem
 - Rochat Alfred, idem
 - Scieurs: Aubert Francis - Berney Louis-Ami - Guignard P.-A.
- * 1935 - les trois susnommés, scieurs: (scierie): Aubert Francis - Berney Louis-Ami, Guignard Paul-Auguste. + bôîtes à vacherin
- * 1937 - les trois susnommés comme marchands de bois
 - scieries: Berney Louis-Ami S.A. - Guignard Paul-Auguste + bôîtes
- * 1940 - les trois susnommés marchands de bois, avec Rochat Alfred et fils.
 - Berney Louis-Ami S.A. scierie du Moulin
 - Guignard Paul-Auguste scierie du Milieu, + bôîtes à vacherin
- * 1945 - Berney Louis-Ami S.A. marchands de bois, + bôîtes à vacherin
 - Clerval S. à r.l. administr.: Golay-Guignard Louis et Rochat-Golay Julien
 - Scieries: les mêmes
- * 1950 - Les mêmes, bôîtes à vacherin pour Clerval et Berney L.-A.
- * 1955 - Les mêmes, bôîtes à vacherin pour Clerval et Berney L.-A.
- * 1960 - Les mêmes pour tout.
- * 1965 - Les mêmes pour tout.
- * 1970 - Berney Louis-Ami S.A. marchands de bois
 - Clerval, mêmes administrateurs. Bôîtes à vacherin idem.
- * 1975 - Berney Louis-Ami S.A. marchands de bois + bôîtes
 - Clerval, J. et R. Berney, bôîtes à vacherin pour les deux
- * 1980 - Idem. - 1990-1991: les mêmes, pour les bôîtes à vacherin
- * 1985 - Idem. rajouter Jean-Jacques Meylan.

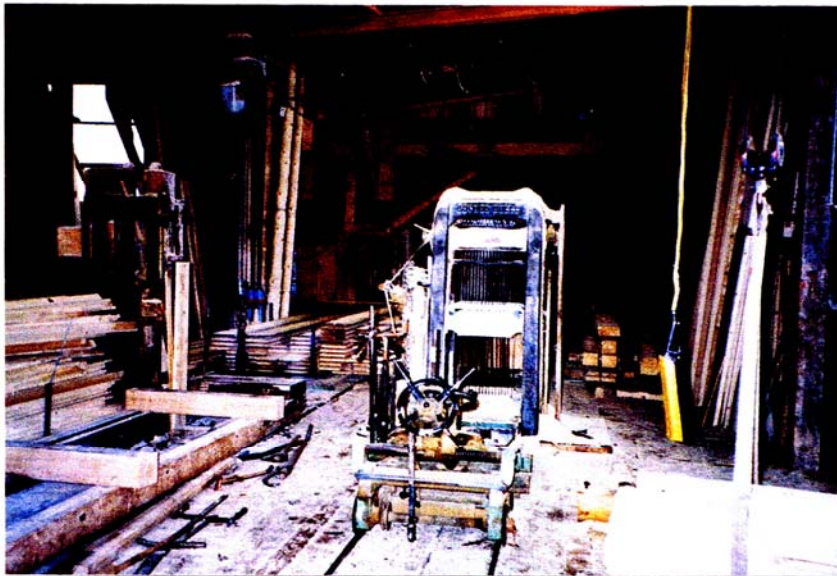
Supplément au chapitre : LES SCIERIES DE L'ABBAYE

Au début du XIXe siècle, la situation des professionnels du bois est la suivante dans la commune de l'Abbaye:

Pl. 18

État des Salaires accordés aux particuliers de la commune de l'Abbaye, District de la Vallée de Saône, par la chambre administrative du Canton de Seman avec les prix, quelle on fixa à chacune suivant le concordat, quelle a envoyé pour la date du 7. Aouust 1801.

		Nombres d'ouvriers		Expédition de Calottes Cornues Echancées (Prix)		
Monsieur Rochat horloger	1	77	une pièce	31	1	
Monsieur Rochat cordonnier	1	78	id.	id.	2	
Monsieur Gotsz cordonnier	1	79	id.	id.	2	
Monsieur Agues Etienne Rochat charpentier	1	75	id.	id.	2	*
Monsieur Abraham Rochat cordonnier	1	76	id.	id.	3	
Monsieur Rochat charpentier	1	77	id.	id.	2	*
Monsieur Amiel Rochat cordonnier	1	78	id.	id.	3	
Monsieur Amiel Rochat cordonnier	1	79	id.	id.	1	Commerce en planches
Monsieur Agues Etienne Rochat cordonnier	1	80	id.	id.	2	
Monsieur Agues Etienne Rochat cordonnier	1	81	id.	id.	3	
Monsieur Jean Rochat cordonnier	1	82	id.	id.	1	
Monsieur Joseph Gotsz cordonnier	1	83	id.	id.	2	
Monsieur Isaac Rochat cordonnier	1	84	id.	id.	2	*
Monsieur Jean Guignard menuisier	1	85	id.	id.	2	*
Monsieur Agues Etienne Rochat cordonnier	1	86	id.	id.	2	
Monsieur Agues Etienne Rochat cordonnier	1	87	id.	id.	2	
Monsieur Agues Etienne Rochat cordonnier	1	88	id.	id.	1	*



Simon / Jean marchant / Sagrader	1	89	at	at	2	
Expédition / Samuel Gohy / Commerce / fromager	1	90	at	at	1	
Indigène / Samael Guignard / maréchal	1	91	at	at	2	
Louis Olivier / Rochas / horloger	1	92	at	at	2	
Jean Henry / Guignard / menuisier	1	93	at	at	3	
François Louis / Decroix / Charbonnier	1	94	at	at	3	
Louis / E. M. Emanuel / Guignard / couturier	1	95	at	at	2	
Charles Emanuel / Rochas / horloger	1	96	at	at	2	
Moyse / Henry / Miquin / Charpentier	1	97	at	at	2	*
Jean / David / Rochas / tailleur	1	98	at	at	2	
Samuel / Rochas / corvonnier	1	99	at	at	2	
Louis / Miquin / menuisier	1	100	at	at	2	*

60.

Ville de L'Oran		Nombre de Numéros	Exposition de L'Oran	Termines	Echéances	Group
Jean / Isaac / Rochas / maréchal	1	101	une année	31 ^{er} Dec	1 ^{er} Jan	2
Georges / Albert / Rochas	1	102	at	at	at	2
Louis / Rochas / corvonnier	1	103	at	at	at	1
Georges / Maurice / Rochas / Charpentier	1	104	at	at	at	2
Lesieur / Louis / Rochas / Charpentier	1	105	at	at	at	2
Jean / Louis / Rochas / Charpentier	1	106	at	at	at	2
Samuel / Gohy / couturier	1	107	at	at	at	1
Samuel / Rochas / Charpentier	1	108	at	at	at	1
Louis / Rochas / menuisier	1	109	at	at	at	2
Charles / Louis / Rochas / Charpentier	1	110	at	at	at	3
Louis / Raymond / Rochas / Charpentier	1	111	at	at	at	3
David / Raymond / Rochas / Charpentier	1	112	at	at	at	2
Louis / Rochas / corvonnier	1	113	at	at	at	1
Louis / Rochas / maçon	1	114	at	at	at	1
Alphonse / Samuel / Gohy / serrurier	1	115	at	at	at	2
Jean / David / Guignard / Régéné	1	116	at	at	at	2
Henry / Guignard / Lévêque	1	117	at	at	at	2
Alphonse / Isaac / Rochas / Régéné	1	118	at	at	at	2
Jean / Louis / Rochas / Lévêque	1	119	at	at	at	2
Joseph / Samuel / Gohy / Rochas / Régéné	1	120	at	at	at	2

Judges: *Charles Bernier, Lisonville* .. 111 .. 117 ..
Antoine Benjamin Bernier, Heigne .. 112 .. 117 ..
Francis Bernier, Heigne .. 113 .. 117 ..
Abram David Rochat, Horloger .. 114 .. 117 ..
 Judges: *Frédéric fils de David Samuel Bernier*
à la place d'Abram David Rochat meunier
à la place de Bernier, et de ses fils

N. 1
 Commune de l'Abbaye - Justice sur l'Industrie
 District de la Vallée - 1815 RE2
 - 3ème Classe -

nombre de familles	Noms	Profession
1	Monsieur Rochat	Détailleur
1	Francis	Détailleur
1	Francis	Idem
1	Francis Louis	Idem
1	Charles	Idem
1	Henry	Idem
1	David	Idem
1	Jean-Jacques Henry	Fournier subtil
1	Jacques Rodolphe Rochat	Id et subtil détailleur
1	Francis Rochat (Hygiène)	Horloger
2	Louis	Idem
2	Louis Philip	Idem
2	Louis Olivier	Idem
2	Philippe de Louis	Idem
2	Abram David	Idem
3	David Jean & Jean Louis	Idem
2	Francis de David Lisonville	Idem
2	Jean Lisonville	Idem
2	Moyse Rochat	Idem
2	Abram David C.	Idem
2	Jean	Idem
4	Jacques d'Enoch	Idem
3	Louis	Idem
2	Jacques Etienne	Charpentier
3	Louis	Charpentier
2	Louis Raymond & Louis Jean	Idem
2	Jacques Golas	Charpentier
3	Charles	Idem
2	Abram Jéac	Idem
2	Louis Jéac & al Benjamin	Idem
2	Abram	Idem

Charpentiers

2	Louis Neu D ^o	Rochat Du Pont	idem
2	Maryse	Rochat Du Pont	idem
2	Louis et Croch	Rochat Des Bioux	idem
1	Abram Isaac	Rochat Des Bioux	Moulins (Ferrière)
1	Henry G	Guignard De l'Abbaye	idem
	Abram Isaac	Rochat & adjoint Des Bioux	une scie à bois
	Samuel Samuel	Rochat & adjoint, à l'Abbaye	une scie à bois
	David Guignard	Guignard & adjoint, à l'Abbaye	une scie à bois

Le tableau a été approuvé par la Municipalité de l'Abbaye assemblée le 25 Juin 1815

scieries
2e Abbaye
1er Bioux
Avenue du Pont

Les documents manquent ensuite jusqu'à l'enquête commerciale et industrielle de 1831, laquelle nous avons déjà consultée (Jéquier, RHV 1976). Nous trouvons donc pour la commune de l'Abbaye:

- * Rochat Siméon, le Pont, marchand de bois
- * Rochat Alexandre, dit des Charbonnières mais en réalité probablement du Pont, marchand de bois
- * Berney Louis, Groenroux
- * Guignard François, L'Abbaye, Scie à bois
- * Guignard Abram-David, L'abbaye, scie à bois.

Et la scierie des Bioux, alors, qu'en fait-on. Et celle de Bonport ? Il est à supposer, devant ces probables deux oublis, que la liste ne fut pas complète.

Le guide du voyageur dans le canton de Vaud, de 1857, révèle:

- * Guignard et adjoint, scierie à bois
- * Guignard François, meunier, charpentier, propriétaire de scies, entrepreneur de bâtiments.

Les deux à l'Abbaye. Pour le Pont:

- * Rochat François, ébeniste
- * Rochat Louis, charpentier, entrepreneur de routes
- * Rochat Louis dit Blanc, marchand de planches
- * Rochat Louis-Samuel, greffier de paix, entrepreneur des postes, marchand de planches.
- * Rochat-Lugrin Alexandre, marchand de planches, négociant
- * Rochat Samuel, marchand de planches en gros.

Rien pour les Bioux. La scierie est-elle fermée ?

Scierie révélée par contre par le dictionnaire du canton de Vaud de 1888. Scierie: Léon Bouveret. Située à la même place que l'antique scierie ? Dans le même ouvrage, rien pour l'Abbaye et le Pont concernant l'industrie du bois. Il est vrai que l'ouvrage reste sommaire.

On découvre dans l'almanach-annuaire Le Val de Joux de 1895:

- * Rochat Edgar, Hôtel de la Truite, commerce de bois et vacherins
- * Rochat Auguste, chargeur et marchand de bois, le Pont
- * Guignard Paul d'Henri et père, scieurs et marchands de bois
- * Berney Louis-Ami, marchand de bois, L'Abbaye
- * Simond Jules, marchand de bois, L'Abbaye
- * Rochat Auguste, maître charpentier, L'Abbaye

- * Rochat-Reymond Auguste, marchand de bois, Les Bioux
- * Golay Henri, voiturier, marchand de bois
- * Bouveret frères, marchands de bois Chez Gros-Jean.

Dans l'almanach-annuaire Le Val de Joux de 1896:

- * Rochat Edgar, Hôtel de la Truite au Pont, pension d'étrangers, commerce de bois et vacherins
- * Rochat Auguste, marchand de bois, Le Pont
- * Guignard Paul scieur et marchand de bois, L'Abbaye
- * Berney Louis-Ami, marchand de bois, L'Abbaye
- * Simond Jules, marchand de bois, L'Abbaye
- * Rochat-Reymond Auguste, marchand de bois, Les Bioux
- * Bouveret frères (Chez Gros-Jean), marchand de bois, scierie à vapeur.

Et pour finir, en 1905, nous retrouvons:

- * Marchands de bois au Pont: Mouquins frères - Rochat Edouard-Samuel - Rochat Moïse Mont du Lac
- * Charpentiers au Pont: Mouquin Marc - Mouquin Louis-Samuel
- * Menuisiers au Pont: Rochat Féréol - Rochat Eugène
- * Marchands de bois de l'Abbaye: Berney Louis-Ami - Guignard Pau-Auguste - Rochat Alfred - Simond Jules.
- * Charpentiers à l'Abbaye: Reymond Ami-Constant à Groenroux - Rochat César, chez-Colas - Rochat Auguste.
- * Menuisiers des Bioux: Berney William - Guignard Henri - Renaud Albert - Reymond Ernest.



La scierie du Moulin à l'Abbaye en 1980, à l'époque même du 500e des Rochat.

Une scierie ou raiasse en Groenroux ?

Nos renseignements proviennent essentiellement de Auguste Piguet, Charles-Edouard Rochat et Eric Berney.

Quel ruisseau autrefois n'a-t-il pas entraîné quelque roue d'industrie ? Et si petit soit-il ?

Les ruisseaux de Groenroux ne doivent pas échapper à la règle.

Nous lisons dans Auguste Piguet, Le territoire de la commune du Lieu jusqu'en 1536, Le Sentier, 1946, p. 74:

"Pierre Gaulaz vint de Vevey s'établir au midi de l'abbaye du Lac. Mais bientôt cet industriel délaissa son usine pour s'en aller à gendre au Lieu où son beau-père, Claude Lugrin, détenait une maison double au coeur de la troisième lignée inférieure".

Ou encore, p. 115:

"D'autres tentatives d'établissement, celles d'Etienne Aubert et de Pierre Gaulaz, se révélèrent prématurées.

Golaz avait créé en Groenroux une modeste usine, à bassin d'accumulation, sur le ruisseau du Mareschet. L'entreprise tourna mal. Pierre Gaulaz s'en fut au Lieu, avant 1489, à la recherche de pierres moins dures. Des traces de l'étang de Pierre Gaulaz se distinguent encore 52".

Cette note 52 dit ceci: "S'il ne s'agit des restes d'un établissement plus récent édifié sur le même emplacement".

Charles-Edouard s'est lui aussi penché sur le problème.

On lit dans son ouvrage de 1971 sur l'Abbaye, p. 46:

"Un nommé Gaulaz avait également établi une usine sur l'un des ruisseaux qui prennent leur source sous le Saumont, mais on ne sait pas lequel, car il y en avait deux en ces temps-là".

On découvre, dans le même ouvrage, à la page 53:

Où faut-il situer le Ruz-du-Mylay, près de la possession de Groenrou abergée aux Princes de Pollens et cédée par eux aux Mayor et Consorts ? Il y avait, rappelons-le, deux ruisseaux qui prenaient source au pied du Saumont. L'un d'eux, assez important, coulait «aux Pilotes», soit à bise du hameau de Vers-chez-Bourquin. Il s'est brusquement tari au cours du XVIII^e siècle, suite d'une modification dans le sous-sol. Avait-il alimenté en son temps l'établissement éphémère des Gaulaz, comme il le fit plus tard pour la tannerie des frères Bourquin qui ont donné le nom à ce voisinage ? Ceux qui habitaient les lieux au début du XIX^e siècle racontaient qu'on entendait encore le bruit d'une chute d'eau se perdant dans les rochers à l'endroit présumé de la source. L'autre ruisseau, situé environ un kilomètre plus à bise, marque la limite entre le village de L'Abbaye et celui des Bieux. C'est probablement celui-ci qui est mentionné dans l'acte.

Le registre des procès-verbaux du Conseil de la Commune de l'Abbaye, pour le 8 décembre 1693, porte ceci:

"... a été fait un chemin au dessus de l'étang de la Raisse de Groenroud. Les Srs David et Aaron de la Raisse ont admis le passage sur leur propriété".

Preuve évidente qu'il existait réellement une scierie sur ce point-là. Créée en quelle année, ou recréée, et portant son activité jusqu'à quand ?

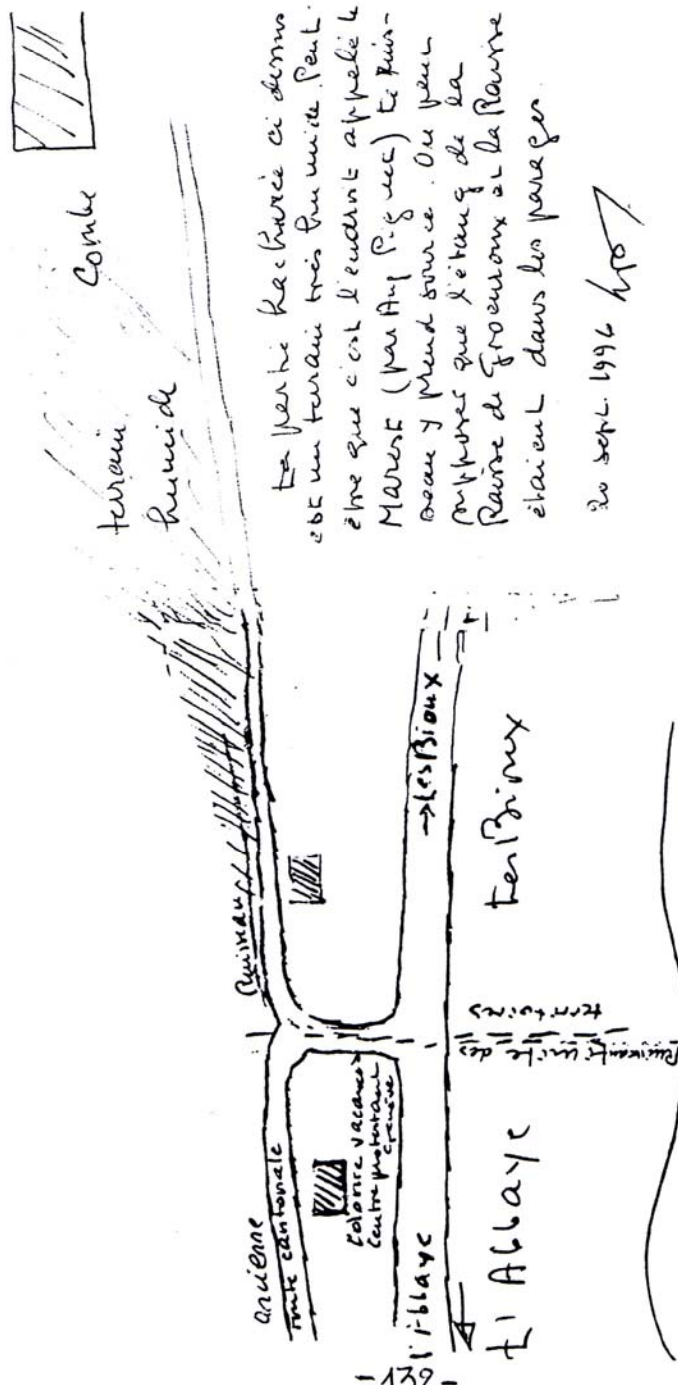
Des recherches seraient à faire dans les registres notariaux des ACV.

Eric Berney quant à lui s'est penché sur les plans cadastraux de la commune de l'Abbaye de 1814. Il en dit ceci:

"Selon ces plans il existait alors à ciel ouvert un ruisseau en Groenroux, dès le bas du Saumont jusqu'au lac, qui passait près du chemin qui monte de la route cantonale aux maisons de Groenroux et qui fait limite entre Groenroux et celui des Bioux (lire limite entre le village de l'Abbaye et celui des Bioux)."

Sur le croquis ci-dessous pris par Eric Berney aux ACA, la partie hachurée est un terrain très humide. Peut-être que c'est l'endroit appelé le Marest (par Aug. Piguet). Le ruisseau y prend source. On peut supposer que l'étang de la Raisse de Groenroux et la Raisse étaient dans les parages.

Ces notes et croquis sont du 20 sept. 1996.





Carte IGN de 1785. Deux bâtiments au moins sont situés sur le cours de la Lionne.



Illustrations tirées de Rétro-Viseur, FAVJ 2013, et des ouvrages sur Auguste Reymond photographe

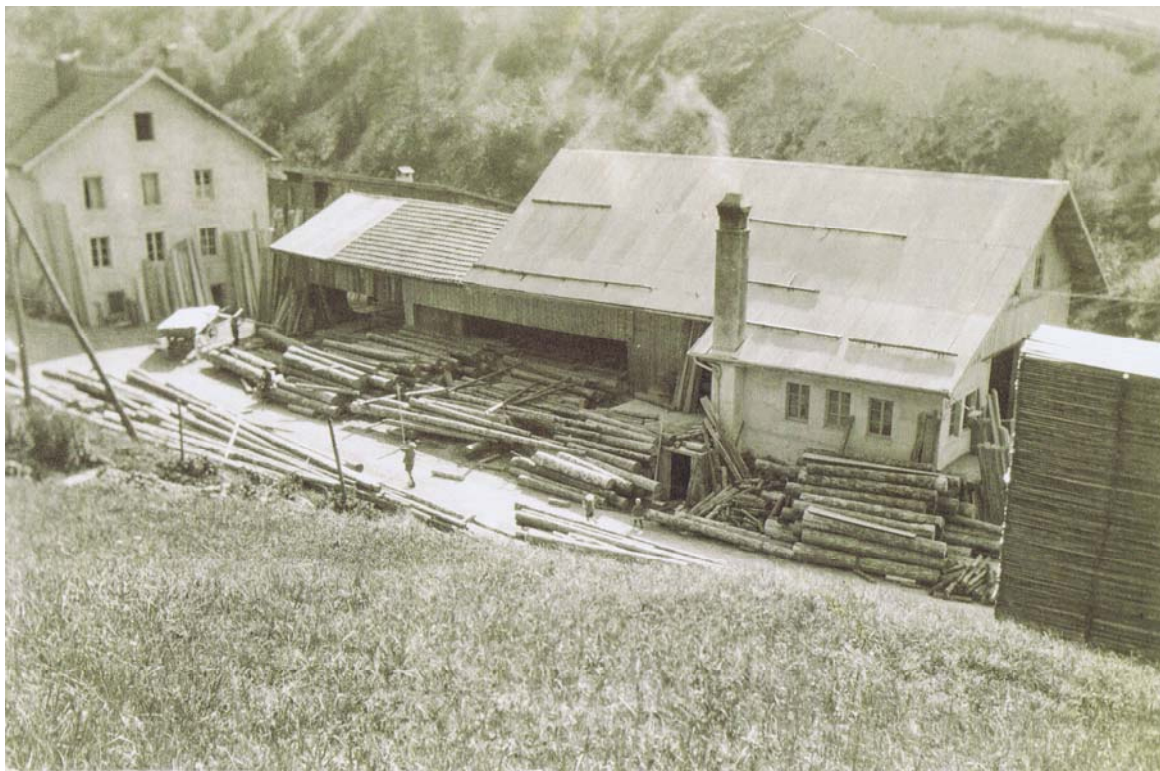
Scierie du Moulin, soit scierie du haut, et grandes eaux de la Lionne, le tout fort Impressionnant.



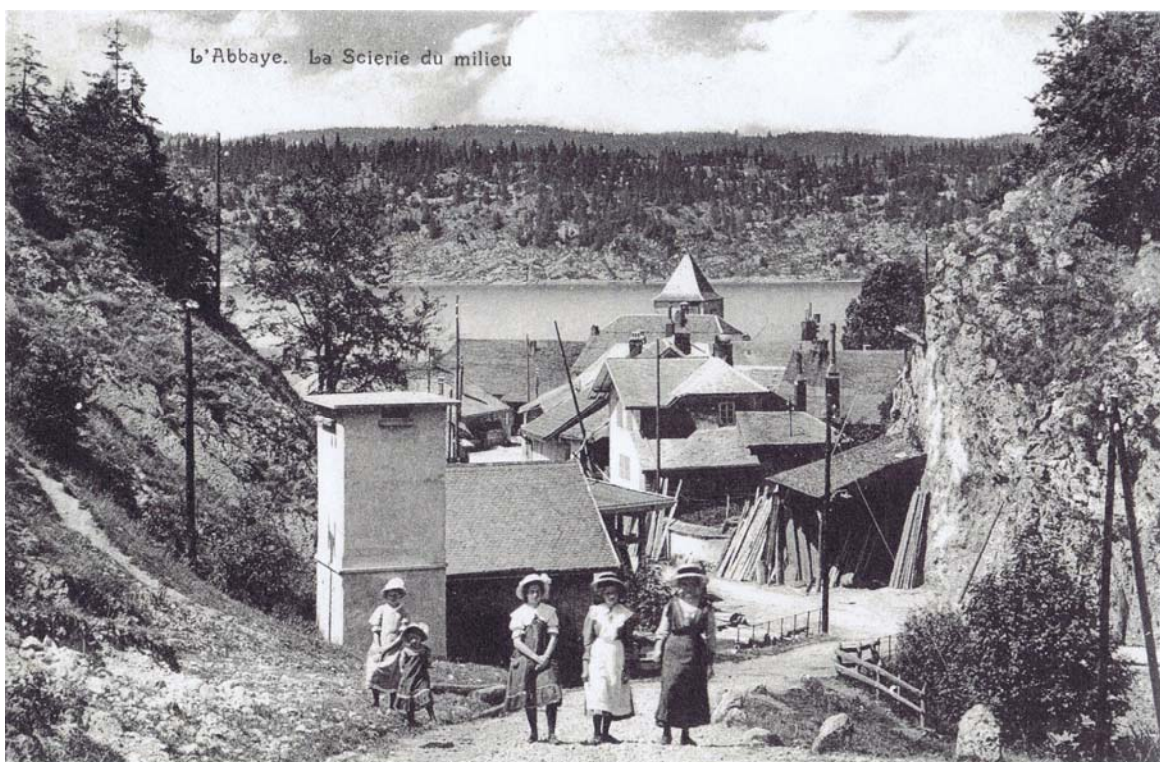
Grandes eaux de la Lionne toujours.



La belle activité de la scierie du haut.



Scierie du haut et scierie du Milieu.



En contrebas: Scierie Paul Guignard.



Scierie du haut à la fin du XIXe siècle – ce type d’installation fascinait Auguste Reymond – et la petite scierie du bas, à gauche de la photo, un établissement modeste et d’assez peu d’importance sur le plan industriel de la région.



